Soixante-dix-neuvième année. — N° 258. Le Numéro : 4 francs. Samedi 1er Novembre 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : 1° *l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — 2° *l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — 3° *tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — 4° *les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

AVIS

Le *Journal officiel* a procédé à l'impression d'une brochure renfermant le décret du 7 février 1941 relatif à la **protection contre l'incendie des bâtiments ou locaux recevant du public,** mis à jour et suivi des circulaires des 7 avril 1941 et 8 octobre 1947 pour l'application de ce décret.

Cette brochure est en vente au prix de **40 F,** soit aux bureaux de la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e),** soit à la recette centrale des finances de la Seine (bureau de vente de l'Imprimerie nationale), **19, rue Scribe, à Paris (9e)** ; elle est également expédiée, sans frais, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e).**

SOMMAIRE

Décret du 31 octobre 1947 portant nomination de membres du Gouvernement (p. 10862).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret portant délégation d'attributions à un secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (rectificatif) (p. 10862).

FRANCE D'OUTRE-MER

Arrêté portant inscription d'administrateurs des services civils de l'Indochine aux tableaux d'avancement des premier et deuxième semestres 1947 (p. 10862).

Arrêté portant inscription d'administrateurs des colonies au tableau d'avancement du deuxième semestre 1947 (p. 10863).

Ministère de la justice.

Arrêtés portant nominations, réintégration, désignation de fonctions, fin de détachement, fin de stages, mise en disponibilité, acceptation de démissions, licenciements, admission à la retraite et rapportant les dispositions de précédents arrêtés :

Administration pénitentiaire (p. 10864).

Services extérieurs de l'éducation surveillée (p. 10865).

Tribunaux pour enfants (p. 10865).

Ministère de l'intérieur.

Arrêté portant nomination d'un régisseur d'avances (p. 10865).

Ministère des forces armées.

Décret n° 47-2110 du 31 octobre 1947 relatif aux attributions du ministre des forces armées (p. 10865).

GUERRE

Décret portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 10866).

Décret portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur (mutilés à 100 p. 100 de la guerre 1914-1918) (rectificatif) (p. 10866).

Tableau de concours pour la Légion d'honneur (armée active, année 1947) (additif) (p. 10866).

Tableau de départ colonial du 1er novembre 1947 (troupes coloniales) (p. 10866).

Liste des candidats admis à l'école du service de santé militaire en 1947 (section pharmacie) (additif) (p. 10868).

MARINE

Arrêté portant nominations (administration centrale) (p. 10868).

AIR

Décret portant nomination dans le corps des ingénieurs militaires de l'air (rectificatif) (p. 10869).

Ministère des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme.

ÉCONOMIE NATIONALE

Arrêté du 22 octobre 1947 portant création et organisation de commissions administratives paritaires à l'administration centrale de l'économie nationale (p. 10869).

Arrêté du 22 octobre 1947 portant nomination d'un administrateur de la Société nationale de vente des surplus (p. 10870).

Ministère des finances.

Décret n° 47-2068 relatif aux retenues pour logement des personnels militaires relevant des ministères de la guerre, de l'air, de la marine et du secrétariat d'Etat à la présidence du conseil (rectificatif) (p. 10873).

Arrêté du 16 octobre 1947 portant modification de la constitution des séries dans les fonds amortissables gérés par l'Etat (p. 10873).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté concernant le recrutement de quatre contrôleurs stagiaires de la protection des végétaux (rectificatif) (p. 10870).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 47-2071 modifiant l'organisation administrative et financière de la régie autonome des pétroles (rectificatif) (p. 10870).

Arrêté du 31 octobre 1947 relatif à la consommation de l'électricité (p. 10870).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés portant nominations, attribution de fonctions et rectificatif à un précédent arrêté (enseignement supérieur) (p. 10870).

Tableau d'avancement d'échelon de l'année 1947 et *arrêté* portant promotions (secrétaires d'administration) (rectificatifs) (p. 10871).

Ministère des affaires sociales et des anciens combattants.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 31 octobre 1947 portant désignation d'un directeur à l'administration centrale (p. 10872).

Arrêté du 22 octobre 1947 portant création de commissions administratives paritaires au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 10873).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 20 octobre 1947 rapportant le décret n° 47-445 du 12 mars 1947 approuvant l'arrêté du gouverneur général de l'Afrique occidentale française instituant dans le territoire une taxe sur la plus-value des terrains bâtis ou non bâtis (p. 10871).

Arrêté du 22 octobre 1947 portant délégation de pouvoirs en vue de la création d'une société d'économie mixte pour la réalisation d'une usine d'énergie thermique des mers (p. 10871).

Arrêté portant nomination d'un régisseur d'avances (p. 10872).

Arrêtés portant nominations, promotions, réintégration, acceptation de démission, mise en service détaché et admission à la retraite:

Administration centrale (p. 10872).

Agriculture des colonies (p. 10872).

Infirmières coloniales (p. 10872).

Ports et rades des colonies (p. 10872).

Service de l'élevage et des industries animales des colonies (p. 10872).

Travaux publics des colonies (p. 10872).

Liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves écrites de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer (2e session 1947) (p. 10872).

Secrétariat d'Etat à la présidence du conseil.

Arrêté du 25 octobre 1947 portant homologation de grades au titre des F.F.C.I. et rectificatifs à des textes antérieurs (p. 10874).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — *Erratum* au compte rendu *in extenso* de la séance du 30 octobre 1947 (p. 10884).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 10885).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours (service de la protection des végétaux) (p. 10885).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de vacance de chaire de faculté (p. 10885).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (p. 10885).

Annonces (p. 10886).

DECRET PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République,

Vu les articles 45 et 46 de la Constitution de la République française;

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination de membres du Gouvernement complété et modifié par les décrets des 22 octobre et 27 octobre 1947;

Vu la communication à lui faite le 31 octobre 1947 par laquelle M. Paul Ramadier, président du conseil des ministres, lui fait connaître les noms de membres du Gouvernement qu'il a choisis,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés:

	MM.
Secrétaire d'Etat aux forces armées	**André MAROSELLI.**
Secrétaire d'Etat à la reconstruction et à l'urbanisme	**Jean LETOURNEAU.**
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de la guerre	**Albert FORCINAL.**
Sous-secrétaire d'Etat à l'armement	**Joannès DUPRAZ.**

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1947.

Par le Président de la République: VINCENT AURIOL.

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Décret portant délégation d'attributions à un secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 octobre 1947; page 10719, 1re colonne, article 4, *in fine*, au lieu de: « Il peut lui-même déléguer sa signature dans les conditions prévues au décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature », lire: « Dans les conditions prévues au décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature, il peut lui-même déléguer sa signature aux personnes énumérées audit décret, ainsi qu'au conseiller technique de son cabinet ».

FRANCE D'OUTRE-MER

Inscription d'administrateurs des services civils de l'Indochine aux tableaux d'avancement des premier et deuxième semestres 1947.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, sont inscrits au tableau d'avancement des semestres ci-après, les administrateurs des services civils de l'Indochine dont les noms suivent:

A. — *Pour le grade d'administrateur de 1re classe.*

Au titre du premier semestre 1947.

MM.
1 Moll (Henri-Louis).
2 Larivière (Jean-Louis-Auguste).
3 Ferlande (Lucien-Jules-Amédée).
4 Benard (Jean-Maxime).
5 Garric (Charles-Auguste).
6 Maillard (Benjamin-Joseph).

B. — *Pour la 2e classe du grade d'administrateur.*

I. — Au titre du premier semestre 1947.

MM.
1 Bruneton (Eric-Ernest).
2 Bouteille (Michel-Jean).
3 Cazenave (André-Georges).
4 Colonna (Come-Damien).
5 Corbin (Yves-Marie).
6 Coville (Jean-Paul-Antony).
7 Daunic (Henri-Louis-Amédée).
8 De Verdilhac (Antoine-Marie).
9 Emiry (Olivier-Jean).
10 Hibon (André-Jean-Marie).
11 Lamarque (Henri-Albert).
12 Lançon (Raoul-Paul-Marie).
13 Legros de Blainville (Paul-Georges).
14 Montheard (Henri-Denis).
15 Moulin (Marcel-Jules-Félix).
16 Muracciole (Jean).
17 Nérac (Yves-René-Gabriel).
18 Nosmas (Lionel-Jules).
19 Pisier (Georges-Léon-Pierre).
20 Ropion (Robert).
21 Saigne (Léon).
22 Silvestre de Sacy (Jean-Marie).
23 Valençot (Georges).
24 Vincent (Jean-André-Léon).
25 Wintrebert (Michel).

II. — Au titre du deuxième semestre 1947.

MM.
1 Gattan (Henri-Léon).
2 Dumont (Edouard-Théodore-Marie).
3 Faure (Daniel-Jean-Marie).
4 Gabarre (Marcel-Antoine-Henri).
5 Kanony (Jean-José).
6 Lefèvre (Lucien-Pierre-Etienne).
7 Lorans (Raymond).
8 Lucas (Roger-Fernand).
9 Pargoire (Jacques-Joseph).
10 Tonal (Louis-Pierre-Joseph).
11 Thomas-Degouy (Claude-Charles).

C. — *Pour le grade d'administrateur de 3e classe.*

I. — Au titre du premier semestre 1947.

MM.
1 Ramadier (Jean-Paul).
2 Riner (Gaston-Emile-Marcel).
3 Gipoulon (Henri).
4 Pellier (Camille-Victor-Charles).
5 Dupré (Henri-Gabriel-Jean).
6 Henry (Jacques-Dominique-Lucien).
7 Le Treut (Yves-Jules-Marie).

8 Clech (Guy).
9 Herisson (Claude-Gaston-Léon).
10 Dufour (Adrien-Marie-Henri).
11 Barthélemy (Raymond-Marc).
12 Celeste (Roger-Raymond).
13 Le Jariel (Raymond-Gabriel).
14 Bellet (Germain-Antoine).
15 Sicurani (Jean-Charles).
16 Mahé (Louis-Paul).
17 Goutorbe (Lucien).
18 Jalton (Georges-Camille).

D. — *Pour la 1re classe du grade d'administrateur adjoint.*

I. — Au titre du premier semestre 1947

MM.
1 Arnaud (Georges-Victor-Maurice).
2 Axelrad (Edouard).
3 Besse (Georges-Théodore-Louis).
4 Buttin (Pierre-Georges).
5 De Christen (Xavier-Marie).
6 De Montigny (Hippolyte-Louis).
7 Doustin (Daniel).
8 Gabrillagues (Fernand).
9 Jansolin (Raymond-Jean-Marie).
10 Laveyssière (Gabriel-Marie-Jean).
11 Perrier (Joseph-Henri-Yves).
12 Pham Dang Cao (Pierre).
13 Rahm (Henri-Antoine).
14 Roty (Jean-Michel).
15 Rostain (Claude-François).

II. — Au titre du deuxième semestre 1947.

1° A compter du 1er juillet 1947.

MM.
1 Arnould (Michel-Adolphe).
2 Bazin (Maurice-Marcel-Paul).
3 Baudouy (Paul).
4 Bauduin (Claude-Jules-Louis).
5 De Bascher (Gonzalve-François).
6 Desjardins (Joseph-Gustave).
7 Doillon (Albert-Noé).
8 Giraudon (François-Marie).
9 Goarin (Jean-Marie-Albert).
10 Harrois (Jules-François).
11 Herly (Jean-Lucien-Emile).
12 Massin (Pierre-Lucien).
13 Mathis (Bernard).
14 Simondet (Jean).
15 Thiercy (Georges-Henri-Joseph).

2° A compter du 1er août 1947.

1 Bilson (Henri-Claude-Alain).
2 Goncalves-Caminha (Pedro).
3 Goupy (Léonard-Bruno-Antoine).
4 Solier (Guy-Marie-François).
5 Videau (Daniel-Jean).

E. — *Pour la 2e classe du grade d'administrateur adjoint.*

I. — Au titre du premier semestre 1947.

MM.
1 Amelot (André-Louis).
2 Chapuis (Edouard-Henri).
3 Dompgnac-Latour (Paul-Marie).
4 Meillon (Gustave).

II. — Au titre du deuxième semestre 1947.
A compter du 1er août 1947.

MM.
1 Cariven (Georges-Paul).
2 Carle (Pierre-Louis-Joseph).
3 Chandernagor (André-Edmond).
4 Guenanff (Maurice-Joseph-Marie).
5 Guillo (Robert-René-Georges).
6 Fèvre (Jean-Auguste).
7 Valladon (Jacques-Vincent).
8 Vinay (Bernard-Marie).

Inscription d'administrateurs des colonies au tableau d'avancement du deuxième semestre 1947.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, sont inscrits au tableau d'avancement du deuxième semestre 1947, à compter du 1er juillet 1947, sauf autres dates indiquées expressément, les administrateurs des colonies dont les noms suivent:

A. — *Pour le grade d'administrateur de 1re classe.*

MM.
1 Salasc (Léon-Jean-Auguste).
2 Holderer (Pierre-Maurice).
3 Meiffre (François).
4 Lami (Pierre-Auguste).
5 Millo (Pierre-François).
6 Robin (René-Laurent).
7 Henrion (Frédéric-Maurice).
8 Joncour (Edouard-René).
9 Troadec (René).
10 Cagnat (Lucien-Henri).
11 Chimier (Armand-Pierre).
12 Merlo (Christian-Marie).
13 Leglise (Jean-Maurice-Gérard).
14 Chauveau (François-Joseph-Philippe).
15 Tomasini (Paul-Marie).
16 Beck-Ceccaldi (Charles-Jules).
17 Bezian (Louis-Martial).
18 Courret (André-Jules).
19 Herse (Pierre-Joseph-Louis).
20 Nobili (Pierre-Félix).
21 Colombani (Ignace-Jean).
22 De Pindray d'Ambelle (Antoine-Auguste).
23 Gouriou (René).
24 Marescaux (Albert-Augustin).
25 Berger (Henri-Félix).
26 Corbier (Auguste-François).
27 Lavelaine de Maubeuge (Jean-Michel).
28 Richard de Chicourt (Maurice).

B. — *Pour la 2e classe du grade d'administrateur.*

MM. Antonetti (Pierre).
Bee (Clotaire-Alexandre).
Beraud (André-Yves-Pierre).
Boutonnat (Charles-Joseph).
Briand (Joseph-Guillaume).
Buisson (Emile-Marcel).
Castel (Remy).
Chabanon (Paul).
Chardonnet (Robert-Marc-Louis).
Colombani (Don-Jean).
Domergue (Jean-Firmin).
Ferrie (Georges-Louis-Jean).
Gabriaud (Ambroise).
Gadon (Jean).
Gainet (Henri-Maurice).
Guiraudet (Auguste-Félix).
Lafitedupont (Jean-François-Bernard).
Lantier (Lucien-Léon).
Latour (Robert).
Luccioni (Antoine-Michel).
Maillier (Paul).
Marmiesse (Charles).
Marnay (Pierre-François-André).
Martin (Robert-Lucien-Joseph).
Meker (Maurice).
Menez (Raymond-Pierre-Marcel).
Michel (Didier-Etienne).
Mornet (Jacques-Charles).
Not (Jean-Henri-Joseph).
Perilhou (Jean-Albert-Félix).
Picandet (André-Jean-Marcel).
Poiret (Jules-Georges).
Rang des Adrets (Sander-Frédéric).
Robin (Jean-Henri-Marie).
Spacensky (Yvan-Georges).
Tanguy (Alexandre-Lucien).
Vaudiau (Raymond-Maxime).
Villandre (Jean-Jacques).

C. — *Pour le grade d'administrateur de 3e classe.*

MM.
1 Barthelemy (Yves).
2 Gremillon (Robert-Marie).
3 Rollet (Louis-Félix).
4 Becquey (Georges-Henri-Marie).
5 Vidal (Jean-Baptiste-Albert).
6 Chaumet (François).

(A compter du 1er août 1947.)

MM.
1 Gery (René-Charles-Laurent).
2 Pedoya (Maurice-Joseph).
3 Labarthe (Jean-Roger).
4 Henri (Paul-Marc-Louis).
5 Lecomte (Henri-André).
6 Julien (Pierre-Maurice).
7 Vallée (Michel-Marie-André).
8 Berre (Henri-François-Marie).
9 Moncoucut (André).
10 Vial (Maurice-Jean-Eugène).
11 Lagarde (Alain-Joseph).
12 Crus (Raymond-Georges).
13 Roux (Louis-Michel).
14 Chautard (Emile-Joseph).
15 Febreau (Richard).
16 Alleman (Paul).
17 Hainque (Jean-Ernest-Edouard).
18 Michelis (Jean-Jacques-Emile).
19 Bourgine (Maurice).
20 Doz (Lucien).
21 Combe (Roger-Emile-Antoine).
22 Meusy (Jean-Charles).
23 Joffre (André-Joseph-Aimé).
24 Puig (Jean-Pierre).
25 Reuter (Michel-Jacques-Philippe).
26 Froelich (Jean-Claude-Edouard).
27 Labaysse (Maurice-Jean).
28 Bugaud (Jacques).

D. — *Pour la 1re classe du grade d'administrateur adjoint.*

MM. Alfonsi (Fernand).
Bailly (Maurice-Yves-Roland).
Bijon (André-Marie).
Boyer (Jean-Marie-Claude).
Bulle (Marcel-Léon-Louis).
Colin (Charles-Michel-Joseph).
Cros (Jean-François).
Delattre (Max-Marie).
De Gentile (Paul-Marie).
Devys (Stéphane).
Foucart (Jean-Henri).
Guilbot (Gaston).
Henard (Guy).
Jacob (Lucien-François).
Jacob (Robert-Jean).
Laurens (Paul-Maurice).
Leduc (François).
Le Glatin (Jean-Yves).
Marty (Antoine).
Montout (Victor-Irénée).
Pau (Gabriel-Félix).
Payet (Pierre).
Riou (Jean).
Rouil (Faustin-Paul).
Seiler (Emile).
Tersarkissoff (Georges).

(A compter du 1er août 1947.)

MM. Arnould (Maurice-Louis).
Auzuret (Michel).
Beal dit Raynaby (Georges).
Bec (Roger).
Blot (Lucien).
Bonnefoi (Raoul).
Brustlein (Charles).
Carret (Jean-Paul).
Chevallier (Bernard).
Coqueraux (Robert).
Cornu (Daniel).
Delauney (Maurice-Charles).
De Gargouet (Alain).
De Reilhan de Carnas (Marie-Joseph).
Doret (Robert).
Fouace (Michel-Marie).
Fourgeaud (André-Pierre).
Fralon (Jean-Baptiste).
French (Guy).
Gentil (Pierre-Aristide).
Georgy (Guy-Noël).
Giacobetti (Jacques).
Graziani (Jean-Louis).
Gondran (René).
Guillard (Jacques).
Guy (Maurice).
Imbert (Fernand-Isidore).
Joud (Edmond).
Jourdain (Marcel).
Laprun (Edouard).
Lestringant (Jacques).
Massieux (Jean-Christian).
Migon (Albert).
Occis (André-Emile).
Petit-Jouan (Albert-Pierre).
Robert (Jean-Jacques).
Roustan (René-Maurice).
Salvadori (Jean).
Tarnier (Pierre).
Villanove (Raymond).
Villeneuve (Pierre-Louis).
Zundel (Pierre).

E. — *Pour la 2e classe du grade d'administrateur adjoint.*

MM. Angelier (René).
Benjamin (Jean-Ernest).
Boyer (Robert).
Elisée (Paul).
Le Bellec (Guy).
Mader (Gaston).
Maniel (Pierre).
Minet (Jacques).
Moreau (René-Dominique).
Paillas (Aimé).
Théodore (Jean-Joseph).

(A compter du 1er août 1947.)

MM. Couder (Paul).
Masson (Paul).
Mistral (Jean-Edouard).
Prestat (Gérard).
Rousseau (Bernard).
Voegtlin (Paul).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 28 octobre 1947:

Est admise à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 16 novembre 1947:

Mme Augier (Alexandrine), née Rebout, surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison d'arrêt d'Angoulême (application des dispositions des articles 17, §§ 5 et 6, et 18 de la loi du 14 avril 1924).

Sont nommés commis (4e classe):

A la maison centrale de Fontevrault: M. Mancel (François), commis auxiliaire à la maison centrale de Fontevrault.

A la maison centrale de Nîmes: M. Morfin (Jean), commis auxiliaire à la maison centrale de Nîmes.

A la maison centrale de Riom: M. Jaffard (Gérard), commis auxiliaire à la maison centrale de Riom.

Au centre pénitentiaire du Struthof: M. Kiefer (Pierre), commis auxiliaire au centre pénitentiaire du Struthof.

Est nommé, par nécessité de service, surveillant chef (3e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré: M. Degeilh (Pierre), surveillant chef (3e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

Sont nommés, par nécessité de service, surveillants chefs adjoints:

Au centre pénitentiaire de Jargeau: M. Volrin (Armand), surveillant chef adjoint (2e classe) à la maison d'arrêt de Belfort.

A la maison d'arrêt de Belfort: M. Mahieu (Maurice), surveillant chef adjoint (3e classe) à la maison d'arrêt de Saint-Quentin.

A la maison de correction de Marseille: M. Reymond (Albert), surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire de Noé.

A la maison d'arrêt de Tarbes: M. Barbier (Roland), surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire de Noé.

A la maison d'arrêt d'Arras: M. Robert (Georges), surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire de Noé.

A la maison d'arrêt de Marseille-« Baumettes »: M. Daymond (Jean), surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire de Noé.

A la maison d'arrêt d'Albi: M. Rameau (Louis), surveillant chef adjoint (3e classe) à la maison d'arrêt de Foix.

A la maison d'arrêt de Foix: M. Theureaux (André), surveillant chef adjoint (3e classe) à la maison d'arrêt d'Albi.

A la prison centrale de Mulhouse: M. Becquet (Albert), surveillant chef adjoint (3e classe) à la maison d'arrêt de Mulhouse.

A la maison d'arrêt de Caen: M. Danic (André), surveillant chef adjoint (2e classe) à la maison d'arrêt de Pontivy.

Sont nommés, sur leur demande, surveillants chefs adjoints:

A la maison d'arrêt de Dijon: M. Barbier (Maurice), surveillant chef adjoint (3e classe) à la maison d'arrêt de Lyon.

A la maison d'arrêt de Marseille-« Baumettes »: M. Pages (Aimé), surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré.

Est nommé surveillant chef adjoint (3e classe) à la maison d'arrêt de Saint-Quentin: M. Bolvelde (François), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Loos.

Est nommée surveillante chef adjointe (3e classe) à la maison de correction de Lyon: Mlle Chambon (Hélène), surveillante dactylographe (5e classe) à la maison de correction de Lyon.

Est nommé, par nécessité de service, premier surveillant à la maison d'arrêt de Périgueux: M. Ratier (André), premier surveillant (2e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

Est rapporté l'arrêté du 11 juillet 1946 en tant qu'il nomme surveillante stagiaire aux prisons de Fresnes: Mme Gaudin (Marie), surveillante auxiliaire aux prisons de Fresnes.

Est rapporté, sur la demande de l'intéressé, l'arrêté du 22 septembre 1947 en tant qu'il nomme à la maison d'arrêt de Roanne: M. Roland (Lucien), surveillant stagiaire au centre pénitentiaire de Mauzac.

Est rapporté l'arrêté du 23 septembre 1947 en tant qu'il nomme au centre pénitentiaire de Jargeau: M. Agostini (Pierre), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Marseille-« Baumettes ».

Est réintégré, en qualité de surveillant (1re classe), à la maison centrale de Caen: M. Blanc (Raoul), ex-surveillant à la maison centrale de Fontevrault.

Sont nommés, par nécessité de service, surveillants:

Au centre pénitentiaire d'Oermingen: M. Vergneau (Roger), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Saumur.

A la maison d'arrêt de Bressuire: M. Jourdain (Georges), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Niort.

A la maison d'arêt de Lyon: M. Lacanier (Auguste), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt du Puy.

Au centre pénitentiaire de la Vierge, à Epinal: M. Carayon (Paul), surveillant (6e classe) au centre pénitentiaire de Noé.

A la maison d'arrêt de Thionville: M. Marchal (Henri), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Strasbourg.

A la maison d'arrêt de Lisieux: M. Comyn (André), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Soissons.

A la maison d'arrêt de Périgueux:

M. Buge (Raymond), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Limoges.

M. Bagnaud (Raymond), surveillant (6e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

M. Binchet (Marcel), surveillant (6e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

M. Pecheras (Henri), surveillant (5e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

Sont nommés, sur leur demande, surveillants:

A la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence: M. Colombani (Jean), surveillant (4e classe) à la maison centrale de Nîmes.

A la maison centrale de Caen: M. Giraud (Pierre), surveillant (1re classe) à la maison centrale de Poissy.

A la maison d'arrêt d'Alençon: M. Poignel (Armand), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt du Mans.

A la maison d'arrêt de Lyon: M. Morin (Hubert), surveillant (6e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

A la maison d'arrêt d'Angoulême:

MM. Dagnas (Armand) et Thibault (Marcel), surveillants (6e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

A la maison d'arrêt de Bourg: M. Capelli (Auguste), surveillant (5e classe) au centre pénitentiaire de Schirmeck.

A la maison d'arrêt de Metz: M. Guérin (Simon), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Brive.

A la maison d'arrêt de Boulogne-sur-Mer: M. Nourtier (Emile), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Béthune.

A la maison centrale de Caen: M. Le Querrec (Robert), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Lisieux.

Sont nommés, par permutation, surveillants:

Au centre pénitentiaire des Hauts-Clos à Troyes: M. Marchand (René), surveillant (5e classe) à la maison centrale de Clairvaux.

A la maison centrale de Clairvaux: M. Guillaumont (René), surveillant (5e classe) au centre pénitentiaire des Hauts-Clos à Troyes.

A la maison d'arrêt de Trévoux: M. Guillot (Charles), surveillant (6e classe) à la maison d'arrêt de Bourg.

A la maison d'arrêt de Bourg: M. Chatenet (Raymond), surveillant (6e classe) à la maison d'arrêt de Trévoux.

Sont nommés, par nécessité de service, surveillants stagiaires:

A la maison d'arrêt de Mâcon: M. Feldis (Charles), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Sens.

A la maison d'arrêt de Périgueux:

M. Bordas (Jean), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Limoges.

M. David (Georges), surveillant stagiaire au centre pénitentiaire de Mauzac.

M. Dussour (René), surveillant stagiaire au centre pénitentiaire de Mauzac.

A la maison d'arrêt de Dijon: M. Coignot (André), surveillant stagiaire au centre pénitentiaire de Rouille.

Sont nommés, par mesure d'ordre, surveillants stagiaires:

Au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré: M. Sancerry (Joseph), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Bordeaux.

Au centre pénitentiaire de la Vierge, à Epinal: M. Plante (Léon), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence.

Sont nommés, sur leur demande, surveillants stagiaires:

A la maison d'arrêt de Bordeaux: M. Vernière (René), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de la Santé.

A la maison centrale de Fontevrault: M. Charier (Auguste), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt du Mans.

A la maison d'arrêt de Pont-Audemer: M. Boucheteil (Antoine), surveillant stagiaire au centre pénitentiaire de Mauzac.

Au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Edouard (Aimé), surveillant stagiaire à la maison centrale de Doullens.

Est nommée, par nécessité de service, surveillante à la maison d'arrêt de Dijon: Mme Coignot (Marie), surveillante (5e classe) au centre pénitentiaire de Rouillé.

Sont nommées surveillantes (6e classe):

Au centre pénitentiaire de Jargeau: Mme Voirin (Anne-Marie), surveillante de petit effectif (3e classe) à la maison d'arrêt de Belfort.

Au centre pénitentiaire de la Meinau: Mme Abt (Alice), surveillante de petit effectif (2e classe) au centre pénitentiaire de la Meinau.

Est nommée surveillante de petit effectif (3e classe) à la maison d'arrêt de Pontivy: Mme Fèvre, née Péron (Anne).

Sont placés, sur leur demande, dans la position de disponibilité:

M. Mayali (Louis), surveillant (6e classe) à la maison d'arrêt de Marseille-Baumettes.

M. Segurel (Marcel), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Toulouse.

M. Capy (Auguste), surveillant (6e classe) à la prison des Tourelles.

M. Rollin (Georges), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Nice.

Sont acceptées les démissions de:

M. Clotin (Jacques), surveillant (6e classe) à la maison d'arrêt d'Etampes.

M. Detienne (Albert), surveillant (5e classe) aux prisons de Fresnes.

M. Paillard (Albert), surveillant (6e classe) à la maison centrale de Melun.

M. Jeanjean (Paul), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Nantua.

M. Hasbroucq (Roger), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Loos.

Il est mis fin au stage de:

Mme Garosi (Eugénie), surveillante stagiaire à la maison d'arrêt de Marseille-Baumettes.

M. Deghetto (François), surveillant stagiaire à la maison centrale de Nîmes.

M. Germain (Jean), surveillant stagiaire au centre pénitentiaire de Sorgues.

Sont licenciés par mesure disciplinaire:

M. Boitin (André), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Bourges.

M. Chapron (Yvan), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Neufchâtel.

Par arrêté du 28 octobre 1947:

M. Vidal (Léon), greffier comptable (4e classe) de la maison d'arrêt de la Santé, est nommé sous-directeur (3e classe) d'établissement pénitentiaire.

M. Bastet (Optat), greffier comptable (4e classe) du centre pénitentiaire de Pithiviers, est nommé, par nécessité de service, greffier comptable (4e classe) de la maison d'arrêt de la Santé.

M. Chazelas (Jean), commis (4e classe) à la direction régionale des services pénitentiaires de Poitiers, est nommé greffier comptable (4e classe) de la direction régionale des services pénitentiaiers de Poitiers.

M. Rousseau (Robert), commis (4e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac, est nommé économe (4e classe) de la direction régionale des services pénitentiaires de Poitiers.

Mlle Chauveau (Juliette), institutrice (3e classe) à la maison centrale de Rennes, est nommée dame comptable-dame économe (4e classe) de la direction régionale des services pénitentiaires de Rennes.

M. Gauthereau (Lucien), surveillant chef (2e classe) du centre pénitentiaire d'Ecrouves, est nommé greffier comptable (1e classe) du centre pénitentiaire de Struthof.

M. Menand (Camille), surveillant chef (3e classe) de la maison d'arrêt de Rochefort, est nommé greffier comptable (4e classe) du centre pénitentiaire de Pithiviers.

Par arrêté du 28 octobre 1947, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

M. Masse (Alphonse), commis principal (1re classe) des services pénitentiaires coloniaux.

M. Carlier (Georges), commis principal (1re classe) des services pénitentiaires coloniaux.

M. Pardini (Ange), surveillant principal des services pénitentiaires coloniaux.

MM. Bodel (Marcel), Contini (Henri), surveillants chefs (1re classe) des services pénitentiaires coloniaux.

MM. Roux (Léopold), Nau (Jean), Rouy (Henri), Corlau (Vincent), surveillants militaires (1re classe) des services pénitentiaires coloniaux.

Par arrêté du 29 octobre 1947, M. Jouaux (Armand), directeur (1re classe) d'établissement pénitentiaire, est nommé, par nécessité de service, directeur des prisons de Lyon, en remplacement de M. Ulpat, promu.

Par arrêté du 29 octobre 1947, M. Ulpat (Emile), directeur (hors classe) des prisons de Lyon, est nommé directeur régional des services pénitentiaires de la région de Châlons-sur-Marne (1re classe), en remplacement de M. Guillou, placé en congé de longue durée.

Services extérieurs de l'éducation surveillée.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, est licenciée, en tant que médecin du centre d'observation de Savigny-sur-Orge: Mme le docteur Caillet.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, est acceptée, à compter du 1er octobre 1947, la démission de M. Maréchal (Joseph), éducateur adjoint de 3e classe au centre d'observation de Paris.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, est nommé éducateur adjoint stagiaire à l'institution d'éducation surveillée d'Aniane, à compter du 23 août 1947, M. Bianchi (Honoré), demeurant 11, rue de la Loge, à Montpellier (Hérault).

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, sont nommés:

Educateurs adjoints stagiaires à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane, à compter du 23 août 1947:

M. Dupouy (Albert), demeurant à Pézenas (Hérault).

M. Rivière (Robert), demeurant à Bédarieux (Hérault).

Aumônier au centre d'observation de Paris, à compter du 15 juin 1947:

M. l'abbé Roger, curé de Villejuif.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, est nommé, par nécessité de service, sous-chef de service administratif (4e classe) au centre d'observation de Paris:

M. Rech (Louis), sous-chef de service administratif (4e classe) à l'administration centrale du ministère de la justice (direction de l'éducation surveillée).

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, est acceptée, à compter du 1er octobre 1947, la démission de Mme Silvestre (Geneviève), éducatrice adjointe stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Neufchâteau

Par arrêté en date du 22 octobre 1947:

Est nommé instructeur technique stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire: M. Trebern (René), demeurant à Rezé (Loire-Inférieure), rue Maurice-Jouaud.

Est acceptée la démission de M. Ploch (Lucien), commis (6e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Il est mis fin au service de M. Vedy (Jean), instructeur technique (3e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Maurice: M. Laguillaume (Jean), demeurant à Treignac (Corrèze).

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, est remise à la disposition de son administration d'origine, à compter du 1er octobre 1947, Mlle Delaunay (Thérèse), institutrice du département de l'Eure, détachée dans les services de l'éducation surveillée en qualité d'éducatrice adjointe (2e classe).

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, il est mis fin au stage des éducateurs adjoints stagiaires dont les noms suivent:

M. Couprie (André), éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Neufchâteau.

M. Diem (Marcel), éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Jodard.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, M. Michaud (Léonard), sous-chef de service administratif de 4e classe à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Jodard, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 12 septembre 1947 par application des dispositions de l'article 22 de la loi du 14 avril 1924.

Tribunaux pour enfants.

Par arrêté en date du 28 octobre 1947, sont désignés pour exercer pendant une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1947, les fonctions d'assesseur au tribunal pour enfants de Mantes:

Assesseur titulaire: Mme Berthe Jacquon.

Assesseurs suppléants: Mme Lucienne Aucher, M. Charles Minssen.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 14 octobre 1947, est nommé régisseur d'avances pour le payement:

Des menues dépenses et des dépenses de fonctionnement de la circonscription Z de Lyon;

Des salaires du personnel de l'atelier Z de Lyon, payé à la journée:

M. Filaine (Jean), chef de bureau à la préfecture du Rhône.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Décret n° 47-2110 du 31 octobre 1947 relatif aux attributions du ministre des forces armées.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées,

Vu la loi du 24 novembre 1945 relative aux attributions des ministres et à l'organisation des ministères;

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement, complété et modifié par les décrets des 9 mai et 22 octobre 1947;

Vu le décret du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale;

Vu le décret du 28 mars 1947 fixant la liste des services communs rattachés au ministère de la défense nationale;

Vu le décret du 9 mai 1947 transférant au président du conseil des ministres les attributions dévolues au ministre de la défense nationale;

Vu le décret du 28 août 1947 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil;

Vu la loi du 1er août 1947 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (dépenses militaires) pour les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 1947, et le décret du 1er août 1947 portant répartition par service et par chapitre de ces crédits;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le ministre des forces armées exerce les attributions dévolues aux ministres de la guerre, de la marine et

de l'air, notamment celles prévues au décret du 7 février 1947 susvisé.

Il exerce également les attributions prévues au décret du 28 mars 1947 pris en application de l'article 5 du décret du 7 février 1947, modifié par le décret du 9 mai 1947 susvisé, à l'exception de celles relatives à la coordination des recherches scientifiques de défense nationale.

Art. 2. — Sont transférés au ministère des forces armées:

1° L'ensemble des états-majors, directions et services des ministères de la guerre, de la marine et de l'air;

2° La direction de l'administration générale du secrétariat d'Etat à la présidence du conseil et les services énumérés au décret du 28 mars 1947 susvisé, à l'exception du comité de coordination des recherches scientifiques de défense nationale.

Art. 3. — Le président du conseil, le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre des forces armées,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

GUERRE

Décret portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 octobre 1947: page 10021, 2e colonne, après: « Blanchard (René-Henri) », ajouter: « Au grade de chevalier ».

Décret portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (mutilés à 100 pour 100 de la guerre 1914-1918).

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 juin 1947: page 5433, 3e colonne, au lieu de: « Neyroud (Claude-Louis-Félix), ancien soldat du 70e bataillon de chasseurs à pied, classe 1919, mle 2415 au recrutement d'Annecy », lire: « Neyroud (Claude-Louis-Félix), ancien soldat du 70e bataillon de chasseurs à pied, classe 1899, mle 2415 au recrutement d'Annecy ».

Tableau de concours pour la Légion d'honneur.

(Décision du 21 octobre 1947.)

ANNÉE 1947

ARMÉE ACTIVE

Additif au tableau de concours pour la Légion d'honneur publié au Journal officiel *du 3 juillet 1947.*

POUR OFFICIER

Infanterie.

146 ARFOUILLOUX (André), chef de bataillon.

Tableau de départ colonial du 1er novembre 1947.

NOTA. — Dès parution du présent tableau les chefs de corps et de services devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupes en instance de rengagement.

Ils adresseront d'urgence à leur direction d'arme respective, et au plus tard pour le 15 novembre les certificats d'aptitudes réglementaires (état modèle « C » recto et verso). Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude aura été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

TROUPES COLONIALES

OFFICIERS

A. — **Infanterie coloniale.**

Chefs de bataillon.

MM.

Seriat-Gautier (Jean), E.M.P.I.C., état-major, 4e région. — 21 novembre 1945 (1).

De Goer de Herve (René), 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — 20 janvier 1946.

Perrin (Marcel), 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — 12 avril 1946.

Grimaldi (Charles), centre d'instruction colonial de Corse. — 12 avril 1946.

Capitaines.

MM.

Gillot (Pierre), E.M.P.I.C. affaires indigènes en Algérie. — N'a jamais servi.

Duchez (Robert), E.M.P.I.C., service prémilitaire 4e région. — 17 octobre 1943. Unité cadres infanterie n° 540. — Rang M. Manuel.

Coutard (Georges), état-major du général gouverneur militaire en Autriche. — 4 janvier 1945.

Baudenon (Paul), 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — 1 juillet 1946.

Fabre (Jean), bataillon colonial de transmissions. — 20 août 1946.

Ansidei (Camille), 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — 25 août 1946.

Dumonet (Henri), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 25 août 1946.

Cazabon (Louis), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — — 25 août 1946.

Trojet (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 25 août 1946.

Guelou (André), E.M.P.I.C., service du reclassement des militaires de carrière. — 25 août 1946.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Bouvenet (Marcel), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.

Marescaux (Jules), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Chartier (Raymond), 4e demi-brigade d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Mazenc (Jean), 1er bataillon d'infanterie coloniale de marche. — N'a jamais servi.

De Kerros (Yves), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.

Armand (Jacques), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.

Varasse (Claude), 8e bataillon d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Fabisch (Philippe), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.

Dubedout (Gérald), régiment colonial de chasseurs de chars. — N'a jamais servi.

(1) Date de prise de rang.

Guillermet (Michel), 8e bataillon d'infanterie coloniale. — N' a jamais servi.

Chemin (Henri), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — N' a jamais servi.

Couredesses (Maurice), 1er régiment de marche du Tchad. — N' a jamais servi.

Fordy (Jacques), 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — N' a jamais servi.

Baix (Jean), 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Léonard-Blancher (Jean), 1er régiment de marche du Tchad. — N' a jamais servi.

Limpas (Jacques), 1er régiment de marche du Tchad. — N' a jamais servi.

Barthe (Albert), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 1er juillet 1944 (1).

Lasquellec (Ange), E. M. P. I. C., service prémilitaire 1re région, compagnie cadres infanterie n° 11, 8 mai 1945.

Lancien (Yves), E. M. P. I. C., organe central F. F. I. — 10 avril 1946.

B. — **Artillerie coloniale.**

Lieutenant-colonel.

M. Radix (Léon), E. M. P. A. C., état-major du général inspecteur général des forces d'outre-mer. — 2 mars 1945.

Chef d'escadron.

M. Longepierre (Raymond), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 25 août 1946.

Capitaines.

MM.

Forestier (Louis), 6e demi-brigade coloniale. — 17 septembre 1946.

Vernet (Marc), E. M. P. A. C. (direction des études et fabrication d'armement). — 17 septembre 1946.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Rolland de Chambaudoin d'Erceville (Bernard), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Henaff (François), groupement d'artillerie coloniale du Maroc. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Martegoutte (Pierre), 2/1er régiment d'artillerie coloniale. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

De Houck (Albert), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Phénix (Guy), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Chaffois (Léon), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métrpole. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Gaget (Jacques), groupement d'artillerie coloniale du Maroc. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Lamotte (André), groupement d'artillerie coloniale du Maroc. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Billes (Wilfrid), 2/1er régiment d'artillerie coloniale. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Gauchard (Emile), groupement d'artillerie coloniale du Maroc. Sorti d'Idar le 10 avril 1947. — N'a jamais servi.

Crozet (Paul), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 12 novembre 1944.

Dornier (Henri), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. — 30 mai 1945.

Bodet (Michel), bataillon colonial de transmissions. — 25 août 1946.

Nobile (Jean), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 15 septembre 1946.

(1) Date de prise de rang.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

OUVRIERS D'ÉTAT

Auto

Sous-lieutenant.

M. Le Rouge (André), compagnie coloniale autonome du service du matériel. — 22 juin 1946 (1).

BOIS ET FER

Capitaine.

M. Fourcade (Victor), 156e compagnie de réparations. — 28 juillet 1946.

D. — Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux,

Lieutenant.

M. Catelot (Achille), hors cadres, mission. — N'a jamais servi.

E. — Intendance coloniale.

FONCTIONNAIRES

Intendant militaire de 3e classe.

M. Carbonnières (Roger), 2e intendance coloniale, Marseille. — N'a jamais servi.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Capitaine.

M. Chiaroni (Paul), intendance coloniale de Fréjus. — 25 août 1946.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Muzellec (Jean), intendance coloniale de Fréjus. — N'a jamais servi.

Dontevieux (Christophe), ministère de la France d'outre-mer. — 9 juin 1946.

Mazard (Marcel), 1re intendance coloniale, Marseille. — 24 mai 1947.

F. — Service de santé colonial.

MÉDECINS

Lieutenants-colonels.

MM.

Orsini (Marcel), direction du service de santé colonial. — 8 mai 1945.

Nicol (René), direction du service de santé de la 3e région militaire. — 17 septembre 1946.

Léger (Jean-Paul), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 17 septembre 1946.

Commandants.

MM.

Paravisini (Jean-Baptiste), direction du service de santé colonial. — 5 décembre 1943.

Campourcy (André), école application service santé des troupes coloniales. — 9 mai 1945.

Hervo (Marcel), école application service santé des troupes coloniales. — 8 juin 1945.

Chavenon (Guy), école application service santé des troupes coloniales. — 28 août 1946.

Mole (Henri), dépôt des isolés des troupes coloniales détaché hôpital Michel-Lévy. — 17 septembre 1946.

Chabeuf (Maurice), dépôt des isolés des troupes coloniales détaché hôpital Michel-Lévy. — 25 septembre 1946.

Capitaines.

MM.

Blochet (Robert), école d'application service santé des troupes coloniales. — Stage radiologique. — 17 septembre 1946.

Menu (Pierre), école d'application service santé des troupes coloniales. — 18 septembre 1946.

(1) Date de prise de rang.

Raoul (Albert), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole, détaché direction des travailleurs indochinois. — 23 octobre 1946 (1).

PHARMACIENS

Commandants.

MM.

Leborgne (René), direction intendance 1re région militaire. — 25 juillet 1946.

Herrou (Louis), service santé T. O. A. — 13 août 1946.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Commandant.

M. Achard (Alphonse), hôpital de Fréjus. — 18 mai 1945.

Lieutenant.

M. Beauverger (Armand), direction des troupes coloniales (service de santé). — 21 avril 1946.

Sous-lieutenant.

M. Orioli (Antoine), direction service santé colonial. — 8 août 1946.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

A. — Infanterie coloniale.

CLAIRON

Pantalacci (Charles), adjudant, centre administratif des troupes coloniales dans la métropole (volontaire). — 15 avril 1947.

B. — Cadre des agents des corps de troupe.

Adjudants-chefs.

Thévenot (Pierre), 4e bataillon d'infanterie coloniale. — 7 mars 1946.

Leprince (Hubert), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 4 septembre 1946.

Coant (Jean), 8e bataillon d'infanterie coloniale. — 17 septembre 1946.

Lebrave (Henri), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 17 septembre 1946.

Aupetit (André), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole, détaché au 5e bataillon de parachutistes coloniaux. — 17 septembre 1946.

Beaubrun (Henri), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 17 septembre 1946.

Dessaints (Emmanuel), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 17 septembre 1946.

Faula (René), 3e bataillon d'infanterie coloniale. — 19 septembre 1946.

Adjudants.

Andreani (Jean), bataillon colonial de transmissions. — 1er septembre 1940.

Magnan (André), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 3 juillet 1945.

Chabaud (Baptiste), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 15 juillet 1945.

Leguennec (Adolphe), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 18 septembre 1946.

Sergents-majors.

Danet (Léon), 3e bataillon d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Guebiez (Emile), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 15 septembre 1944.

Castel (Joseph), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 26 septembre 1945.

Travers (Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Bordeaux. — 25 août 1946.

Le Cochonnec (Gabriel), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 30 septembre 1946.

(1) Date de prise de rang.

Sergents-chefs.

Le Guerrannic (Jean), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 25 juillet 1942 (1).

Potez (Jean), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 6 juin 1945.

Le Gratiet (Yves), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 3 juillet 1945.

Garraud (Pierre), groupement de P.G.A. de la 4e région militaire. — 30 juillet 1946.

Sergents.

Bournas (Jean), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Virlos (Bernard), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — N'a jamais servi.

Roulleaux (René), régiment colonial de chasseurs de chars. — N'a jamais servi.

Didry (Jean), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 25 août 1946.

C. — Intendance coloniale.

Adjudants-chefs.

Macquin (Victorin), intendance des colonies, Marseille. — 15 septembre 1946.

Ruer (Modeste), 1re intendance coloniale, Paris (volontaire). — 15 avril 1947.

Sergents-majors.

Jourdain (Marius), 1re intendance coloniale, Paris. — 22 mai 1943.

Novella (Jean), intendance des colonies, Marseille. — 12 février 1946.

Diebrolt (Frédéric), service technique de l'intendance, Paris. — 28 août 1946.

Olivier (Pierre), intendance coloniale, Fréjus. — 17 septembre 1946.

Sergents-chefs.

Beaudoire (Gilbert), 2e intendance coloniale, Paris. — 21 avril 1946.

Genavia (Albert), section des commis ouvriers d'administration coloniaux. — 11 juin 1946.

Boisnard (Guy), 2e intendance coloniale, Paris. — 2 septembre 1946.

Bohic (Jean), intendance des colonies, Marseille. — 15 septembre 1946.

Sergents.

Clément (Charles), intendance coloniale, Fréjus. — N'a jamais servi.

Biscou (Clément), intendance coloniale, Fréjus. — N'a jamais servi.

Evrin (Michel), section des commis ouvriers d'administration coloniaux. — N'a jamais servi.

Trehet (Adrien), magasin central des troupes coloniales. — 10 juin 1946.

Lelostec (Trémeur), 2e intendance coloniale, Paris. — 20 septembre 1946.

CORDONNIERS

Maîtres-ouvriers.

Casanova (Dominique), sergent-chef, dépôt des isolés des troupes coloniales. — 25 janvier 1939.

Mariani (Jean), sergent-major, annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales à Casablanca. — 1er septembre 1940.

OUVRIERS SPÉCIALISTES

Vittori (Antoine), caporal, centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Moriconi (Antoine), sergent, 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 22 novembre 1942.

(1) Date de prise de rang.

Suzzoni (Roch), sergent, dépôt des isolés des troupes coloniales. — 6 avril 1945 (1).

Pollet (André), caporal, centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 10 juin 1946.

Perrot (Roger), sergent, 1re intendance coloniale à Marseille. — 15 septembre 1946.

TAILLEURS

Maîtres-ouvriers.

Leclercq (Alexandre), sergent, 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 25 février 1946.

Ferouillat (Raymond), sergent, 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 10 juin 1946.

Fronsacq (Albert), sergent-major, bataillon colonial de transmissions. — 23 janvier 1947.

OUVRIERS SPÉCIALISTES

Brin (Clément), sergent, 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — 28 juin 1946.

D. — **Chancellerie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Brzychey (Joseph), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — N'a jamais servi.

Chalonec (Emmanuel), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux, détaché à la direction des troupes coloniales. — 25 août 1946.

Adjudants.

Lebras (Henri), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 11 août 1943.

Schoeler-Verly (Henri), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 7 octobre 1943.

Sergent-major.

Parent (Georges), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 21 janvier 1946.

Sergents-chefs.

La Plagne (Jean), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — N'a jamais servi.

Degrand (Guy), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 8 avril 1945.

Barelli (Baptistin), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 23 mai 1945.

Dandelle (Raoul), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 23 juillet 1946.

Mézaltarin (Simon), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 17 septembre 1946.

Sergents.

Nouchet (Robert), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — N'a jamais servi.

Lecras (Camille), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 6 avril 1945.

Dussart (Ernest), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 18 avril 1945.

E. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

ARMURIERS

Adjudants-chefs.

Florens (Alfred), 12e groupement d'artillerie antiaérienne colonial. — 17 septembre 1946.

Lafaury (Pierre), 6e demi-brigade d'infanterie coloniale. — 17 septembre 1946.

Jacques (Paul), 2/1er régiment d'artillerie coloniale. — 17 septembre 1946.

Nalis (Gaston), 156e compagnie de réparation coloniale. — 17 septembre 1946.

Tramoni (Ange), centre d'instruction colonial de Corse. — 5 octobre 1946.

(1) Date de prise de rang.

Maréchaux des logis.

Moufflard (Gaston), régiment colonial de chasseurs de chars. — 26 décembre 1945 (1).

Diallo (François), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 16 septembre 1946.

Filippi (Jean), 154e compagnie de réparation coloniale. — 17 septembre 1946.

AUTOMOBILISTES

Adjudant.

Pierre (Ernest), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 30 septembre 1946.

Maréchal des logis chef.

Bégue (Pierre), compagnie coloniale autonome du service du matériel. — 18 septembre 1946.

MÉCANICIEN D'ARTILLERIE

Donze (Charles), adjudant, 154e compagnie de réparation. — 17 septembre 1946.

ARTIFICIERS

Maréchaux des logis chefs.

Goujon (Raymond), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 17 septembre 1946.

Oget (Jean), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 17 septembre 1946.

Maréchaux des logis.

Denolf (Georges), compagnie coloniale autonome du service du matériel. — N'a jamais servi.

Chebroux (Albert), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 30 septembre 1946.

Brethome (Auguste), compagnie coloniale autonome du service du matériel. — 30 septembre 1946.

MÉCANICIENS DU BOIS

Adjudant-chef.

Prader (Yves), 156e compagnie de réparation coloniale. — 17 septembre 1946.

Maréchal des logis chef.

Perez (Charles), compagnie coloniale autonome du service du matériel. — 17 septembre 1946.

Maréchal des logis.

Muller (René), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 17 septembre 1946.

COMPTABLES

Adjudant.

Lesongeur (Marcel), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 8 août 1945.

Maréchal des logis chef.

Picollet (Gaston). 154e compagnie de réparation coloniale. — 27 avril 1944.

GARDIEN DE BATTERIE

Marie-Luce (Germain), adjudant-chef, dépôt des isolés des troupes coloniales. — 17 septembre 1946.

SURVEILLANTS DES TRAVAUX

Adjudants.

Cabaret (Roland), annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales, Paris. — 25 octobre 1941.

(1) Date de prise de rang.

Uhrin (Aimé), direction du génie de la 5e région militaire. — 17 septembre 1946 (1).

Boisseaud (André), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 17 septembre 1946.

Choron (Lucien), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 28 octobre 1946 (volontaire).

Maréchal des logis-major.

Constans (Andrien), direction du génie de la 5e région militaire. — 17 août 1946.

Maréchaux des logis chefs.

Bergère (Emile), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

Duplenne (Emile), direction du génie de la 9e région militaire. — 19 novembre 1946 (volontaire).

SELLIER

Maréchaux des logis.

Lombard (Auguste), section des commis ouvriers d'administration coloniaux. — 18 septembre 1946.

Colin (Louis), section des commis ouvriers d'administration coloniaux. — 18 septembre 1946.

BATIMENTS DIVERS

Wiels (Roger), maréchal des logis, compagnie coloniale autonome du service du matériel. — 17 septembre 1946.

F. — **Service de santé colonial.**

CATÉGORIE « ÉCRITURES »

Adjudant-chef.

Schmitt (Georges), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 19 janvier 1947.

Adjudant

Decroze (Julien), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 27 mai 1947.

CATÉGORIE « VISITE ET EXPLOITATION »

Sergent-chef.

Lasserre (Marcel), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 16 mai 1946.

Sergents.

Cristini (Charles), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales. — N'a jamais servi.

Canali (François), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales. — 17 septembre 1946.

(1) Date de prise de rang.

Ecole du service de santé militaire.

Additif à la liste par ordre de mérite des candidats admis à l'école du service de santé militaire en 1947 (section de pharmacie).

Catégorie: quatre inscriptions.

M. Coquillard (Henry).

MARINE

Administration centrale.

Par arrêté ministériel du 27 août 1947, les secrétaires d'administration de 1re classe, 1er échelon, dont les noms suivent sont nommées secrétaires d'administration de 1re classe, 2e échelon:

Mlle Minard, pour compter du 1er avril 1946.

Mlle Joly, pour compter du 1er mai 1947.

Mme Capronnier, pour compter du 16 mai 1946.

AIR

Décret portant nomination dans le corps des ingénieurs militaires de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 octobre 1947: page 10600, 2e colonne, 31e ligne, au lieu de : « Bicker (Paul-Charles) », lire : « Wicker (Paul-Charles) ».

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ÉCONOMIE NATIONALE

Création et organisation de commissions administratives paritaires à l'administration centrale de l'économie nationale.

Le ministre d'Etat, vice-président du conseil, et le ministre de l'économie nationale,

Vu le décret du 4 septembre 1944 créant un ministère de l'économie nationale;
Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 réorganisant le comité économique et fixant les attributions du ministre de l'économie nationale et l'organisation de ses services;
Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;
Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 et relatif aux commissions administratives et paritaires et aux comités techniques paritaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est créé au ministère de l'économie nationale dix commissions administratives paritaires compétentes pour chacun des corps ou groupes de corps ci-dessous énumérés:

1° Administrateurs civils;
2° Agents supérieurs;
3° Secrétaires d'administration;
4° Chefs de groupe et commis d'ordre et de comptabilité;
5° Dames sténodactylographes et agents de bureau du cadre complémentaire;
6° Contrôleurs d'Etat;
7° Inspecteurs généraux et inspecteurs de l'économie nationale;
8° Commissaires et secrétaires aux prix;
9° Experts économiques d'Etat;
10° Agents titulaires du service intérieur.

Art. 2. — Les agents administratifs et les employés d'administration en fonction à l'administration centrale de l'économie nationale éliront des représentants à la commission administrative paritaire des commis et agents de bureau.

Art. 3. — Ces commissions, placées auprès du directeur de l'administration générale du ministère de l'économie nationale qui en assure la présidence, sont composées ainsi qu'il suit:

Commission administrative paritaire des administrateurs civils

A. — *Représentants de l'administration.*

Neuf titulaires, neuf suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Administrateurs civils de classe exceptionnelle: un titulaire, un suppléant.
Administrateurs civils de 1re classe: deux titulaires, deux suppléants.
Administrateurs civils de 2e classe: deux titulaires, deux suppléants.
Administrateurs civils de 3e classe: deux titulaires, deux suppléants.
Administrateurs adjoints assistants administrateurs: deux titulaires, deux suppléants.

Commission administrative paritaire des agents supérieurs

A. — *Représentants de l'administration.*

Trois titulaires, trois suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Agents supérieurs de 1re classe: un titulaire, un suppléant.
Agents supérieurs de 2e classe: un titulaire, un suppléant.
Agents supérieurs de 3e classe: un titulaire, un suppléant.

Commission administrative paritaire des secrétaires d'administration

A. — *Représentants de l'administration.*

Cinq titulaires, quatre suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Secrétaire d'administration principal: un titulaire.
Secrétaire d'administration de 1re classe : deux titulaires, deux suppléants.
Secrétaire d'administration de 2e classe : deux titulaires, deux suppléants.

Commission administrative paritaire des chefs de groupe et commis d'ordre et de comptabilité

A. — *Représentants de l'administration.*

Cinq titulaires, cinq suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Chefs de groupe: un titulaire, un suppléant.
Commis principaux d'ordre et de comptabilité: deux titulaires, deux suppléants.
Commis d'ordre et de comptabilité: deux titulaires, deux suppléants.

Commission administrative paritaire des dames sténodactylographes et agents de bureau du cadre complémentaire

A. — *Représentants de l'administration.*

Trois titulaires, trois suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Dames sténodactylographes: deux titulaires, deux suppléants.
Agents de bureau du cadre complémentaire: un titulaire, un suppléant.

Commission administrative paritaire des contrôleurs d'Etat

A. — *Représentants de l'administration.*

Deux titulaires, deux suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Deux titulaires, deux suppléants.

Commission administrative paritaire des inspecteurs généraux et inspecteurs de l'économie nationale

A. — *Représentants de l'administration.*

Trois titulaires, trois suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Inspecteurs généraux: deux titulaires, deux suppléants.
Inspecteurs de l'économie nationale: un titulaire, un suppléant.

Commission administrative paritaire des experts économiques d'Etat

A. — *Représentants de l'administration.*

Trois titulaires, trois suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Commissaires experts: un titulaire, un suppléant.
Experts de 1re classe: un titulaire, un suppléant.
Experts de 2e classe: un titulaire, un suppléant.

Commission administrative paritaire des commissaires et secrétaires aux prix

A. — *Représentants de l'administration.*

Sept titulaires, sept suppléants.

B. — *Représentants du personnel.*

Commissaires généraux adjoints: un titulaire, un suppléant.
Commissaires de 1re classe: un titulaire, un suppléant.
Commissaires de 2e classe: deux titulaires, deux suppléants.
Commissaires de 3e classe: un titulaire, un suppléant.
Secrétaires de 1re classe, un titulaire, un suppléant.
Secrétaires de 2e classe: un titulaire, un suppléant.

Commission administrative paritaire des agents titulaires du service intérieur

A. — *Représentants de l'administration:*

Six titulaires, six suppléants.

B. — *Représentants du personnel:*

Agents d'encadrement des services techniques du matériel de l'administration centrale: un titulaire, un suppléant.
Agents d'encadrement du service intérieur et du service de surveillance de l'administration centrale: deux titulaires, deux suppléants.
Ouvriers et assimilés de l'administration centrale: un titulaire, un suppléant.
Personnel de gardiennage de l'administration centrale: deux titulaires, deux suppléants.

Art. 4. — Chaque bulletin doit, pour chaque grade du corps considéré, désigner un nombre de représentants égal à celui qui a été fixé.

Les bulletins blancs, les bulletins portant plus de noms qu'il y a de représentants à élire, les bulletins illisibles ou sur lesquels les votants se seraient fait connaître et les bulletins multiples insérés dans une même enveloppe seront annulés.

Par contre, les bulletins portant moins de noms qu'il y a de représentants à élire seront valables. Les noms des agents n'ayant pas officiellement posé leur candidature ne sont pas retenus, sauf s'ils sont identiques auquel cas ils compteront pour une voix.

Art. 5. — Les agents exerçant leurs fonctions dans la métropole (hors de Paris), dans les territoires d'outre-mer ou à l'étranger, voteront par correspondance, ainsi que les agents bénéficiaires d'un congé de maladie ou d'un congé annuel.

Art. 6. — Le vote par correspondance s'effectue dans les conditions suivantes:

a) Les agents appelés à user de cette faculté doivent figurer sur les listes électorales avec une mention spéciale précisant leur position;

b) Dès le dépôt des listes électorales, il leur est adressé à la diligence du directeur de l'administration générale sous pli recommandé et par les voies les plus rapides un exemplaire de chacune des listes les concernant et une enveloppe du modèle utilisé pour le vote;

c) L'électeur insère son bulletin de vote dans cette enveloppe qui ne doit porter aucune indication; il place cette enveloppe préalablement fermée dans une seconde enveloppe sur laquelle il inscrit ses nom, grade et affectation et la mention « élection à la commission administrative paritaire des (indication du corps considéré) », il adresse le tout sous pli recommandé à la direction de l'administration générale par retour du courrier et en utilisant également les voies les plus rapides;

d) Les plis cachetés portant la signature et le nom des votants sont remis, le jour du scrutin, par le directeur de l'administration générale ou son représentant, à chaque président de bureau de vote intéressé, qui les

ouvre, fait émarger la liste électorale, et dépose l'enveloppe contenant le bulletin de vote dans l'urne;

e) Les votes par correspondance parvenus après la clôture du scrutin sont renvoyés aux votants avec l'indication de la date et de l'heure de leur réception.

Art. 7. — Le présent arrêté sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 1947.

Le ministre d'Etat,
vice-président du conseil,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Pour le ministre de l'économie nationale:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

Nomination d'un administrateur de la Société nationale de vente des surplus.

Le ministre de l'économie nationale et le ministre des finances,

Vu la loi du 24 août 1946 créant une société nationale chargée de la liquidation du matériel dit « surplus » acquis par l'Etat, et notamment son article 2;

Vu le décret n° 46-2234 du 15 octobre 1946 fixant le fonctionnement administratif de la Société nationale de vente des surplus, modifié par le décret du 27 novembre 1946;

Vu l'arrêté du 12 octobre 1946 portant nomination d'administrateurs de la Société nationale de vente des surplus,

Arrêtent:

Art. 1er. — M. Michel, gouverneur des colonies, est nommé administrateur de la Société nationale de vente des surplus, au titre du ministère de la France d'outre-mer, en remplacement de M. Salter.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 1947.

Le ministre de l'économie nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
BERNARD CLAPPIER.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Recrutement de quatre contrôleurs stagiaires de la protection des végétaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 octobre 1947: page 10208, 3e colonne, article 1er, 7e ligne, lire: « 25 novembre 1947 », au lieu de: « 7 octobre 1947 »; article 3, 6e ligne, lire: « 10 novembre 1947 », au lieu de: « 15 septembre 1947 ».

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 47-2071 modifiant l'organisation administrative et financière de la régie autonome des pétroles.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 octobre 1947, page 10561:

Au sixième alinéa de l'article 2, au lieu de: « Trois personnalités qualifiées pour leurs travaux antérieurs... », lire: « Trois personnalités qualifiées par leurs travaux antérieurs... ».

Au troisième alinéa de l'article 4, *in fine*, au lieu de: « ci-dessous », lire: « ci-dessus ».

Au deuxième alinéa de l'article 5, rétablir le texte ainsi: « Le conseil désigne lui-même, parmi ses membres, un vice-président... ».

Au neuvième alinéa de l'article 9, au lieu de: « Prise en cession de participation financière... », lire: « Prise ou cession de participation financière... ».

A l'article 11, au lieu de: « Le personnel des administrations de l'Etat qui serait éventuellement mis à la disposition de la régie, est placé dans la position du service détaché... », lire: « ...dans la position de service détaché... ».

Au troisième alinéa de l'article 13, *in fine*, au lieu de: « ...chef de la comptabilité, agent comptable », lire: « ...chef de la comptabilité générale, agent comptable ».

Au quatrième alinéa de l'article 14, au lieu de: « Sous sa responsabilité propre, il est chargé de la perception des recettes du payement des mandats... », lire: « Sous sa responsabilité propre, il est chargé de la perception des recettes, du payement des mandats... ».

Au deuxième alinéa de l'article 23, au lieu de: « Si le directeur général requiert par écrit et sous sa responsabilité personnelle qu'il soit passé outre, le chef de la comptabilité, agent comptable... », lire: « ...le chef de la comptabilité générale, agent comptable... ».

Au troisième alinéa de l'article 23, 7e ligne, au lieu de: « ...de l'état des prévisions... », lire « ...de l'état de prévisions... », et, *in fine*, au lieu de: « ...dont il remet copie du directeur général », lire: « ...dont il remet copie au directeur général »

Au premier alinéa de l'article 27, 8e ligne, au lieu de: « ...du bilan des états de développement... », lire: « ...du bilan, des états de développements... »; 10e ligne, au lieu de: « ...l'état des prévisions... », lire: « ...l'état de prévisions... ».

Au premier alinéa de l'article 30, au lieu de: « Dans la comptabilité de la régie, les avances de l'Etat et celles du bureau de recherches du pétrole, sont portées en compte Capital », lire: « Dans la comptabilité de la régie, les avances de l'Etat et celles du bureau de recherches de pétrole, sont portées au compte Capital ».

Consommation de l'électricité.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi provisoirement applicable du 18 décembre 1940, relative à la réduction de la consommation de l'électricité, modifiée par la loi provisoirement applicable du 31 décembre 1942;

Vu la loi provisoirement applicable du 29 juillet 1943 réglant le contrôle et la répression des infractions en matière de répartition des produits industriels, modifiée par l'ordonnance du 2 novembre 1945;

Vu l'arrêté du 19 septembre 1947 relatif à la consommation de l'électricité;

Sur proposition du directeur de l'électricité,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 19 septembre 1947 est annulé et remplacé par l'article suivant:

« A dater du vendredi 7 novembre 1947 et jusqu'à nouvel ordre, les établissements industriels sont astreints à n'utiliser l'énergie électrique que pendant quatre jours ouvrables par semaine et dans les conditions suivantes:

« Groupe A. — Lundi, mardi, mercredi, jeudi, avant dix-huit heures.

« Groupe B. — Mêmes jours que le groupe A, mais après neuf heures.

« Groupe C. — Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, avant dix-huit heures.

« Groupe D. — Mêmes jours que le groupe C, mais après neuf heures.

« Groupe E. — Lundi, mardi, vendredi, samedi, avant dix-huit heures.

« Groupe F. — Mêmes jours que le groupe E, mais après neuf heures.

« Les ingénieurs en chef des circonscriptions électriques effectueront le classement des établissements industriels parmi ces six groupes ».

Art. 2. — La paragraphe *a* de l'article 2 de l'arrêté du 19 septembre 1947 est annulé et remplacé par le paragraphe suivant:

« *a*) Tout ou partie des établissements industriels appartenant aux deux groupes ne disposant pas de l'énergie électrique pendant quatre jours ouvrables consécutifs, à utiliser cette énergie le dimanche, en remplacement du mardi, aux mêmes heures que celles qui leur étaient prescrites pour le mardi ».

Art. 3. — Le premier alinéa de l'article 5 de l'arrêté du 19 septembre 1947 est annulé et remplacé par l'alinéa suivant:

« Pour assurer l'application des mesures qui précèdent, des coupures systématiques de courant pourront être opérées:

« 1° De sept heures à vingt heures, pendant les deux jours ouvrables de la semaine où l'utilisation de l'énergie électrique est interdite aux établissements industriels et autres usagers;

« 2° Pendant les quatre autres jours ouvrables, soit entre sept heures et neuf heures, sur les secteurs où les établissements industriels sont astreints à n'utiliser le courant qu'après neuf heures, soit entre dix-huit heures et vingt heures, sur les secteurs où les établissements industriels sont astreints à n'utiliser le courant qu'avant dix-huit heures ».

Art. 4. — Le dernier paragraphe de l'article 6 de l'arrêté du 19 septembre 1947 est annulé.

Cet article est complété par l'alinéa suivant:

« Les dérogations accordées en application du présent article pourront à tout moment être révisées ou annulées par l'ingénieur en chef de circonscription électrique qui les aura délivrées ».

Art. 5. — Les dispositions de l'arrêté du 19 septembre 1947 relatif à la consommation de l'électricité qui ne sont pas modifiées par le présent arrêté restent en vigueur.

Art. 6. — Le directeur répartiteur de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 31 octobre 1947.

ROBERT LACOSTE.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Enseignement supérieur.

Par arrêté en date du 21 octobre 1947, M. Eichhorn, professeur à la faculté des sciences de Nancy, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, maître de conférences de biologie végétale (PCB) à la faculté des sciences de Paris (création).

Par arrêté en date du 27 octobre 1947, M. Marrot, inscrit sur la liste des candidats aux fonctions de maître de conférences, chargé d'enseignement à la faculté des sciences de Bordeaux, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, maître de conférences de mathématiques à ladite faculté (emploi créé).

Par arrêté en date du 27 octobre 1947, M. Taboury, assistant à la faculté des sciences de Poitiers, inscrit sur la liste des candidats

aux fonctions de maître de conférences, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, dans la maîtrise de conférences de chimie de ladite faculté (emploi créé).

Par arrêté en date du 27 octobre 1947, M. Allard (Jean), assistant à la faculté des sciences de Bordeaux, inscrit sur la liste des candidats aux fonctions de maître de conférences, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, maître de conférences de chimie à ladite faculté (emploi créé).

Par arrêté en date du 27 octobre 1947, M. Bénard, assistant à la faculté des sciences de Paris, inscrit sur la liste des candidats aux fonctions de maîtres de conférences, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Lyon (emploi créé).

Par arrêté en date du 17 octobre 1947, M. Paris, inscrit sur la liste des candidats aux fonctions de maître de conférences, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Lyon, en remplacement de M. Dœuvre appelé à d'autres fonctions.

M. Paris recevra le traitement de la dernière classe des maîtres de conférences des départements.

Par arrêté en date du 23 octobre 1947, sont nommés agrégés-répétiteurs à l'école normale supérieure, pour l'année scolaire 1947-1948:

Philosophie. — M. Gusdorf (Georges) (3e année).

Grec. — M. Goube (Henri) (3e année).

Latin. — M. Truchet (Jacques) (2e année).

Histoire. — M. Remond (René) (2e année).

Par arrêté en date du 23 octobre 1947, sont nommés agrégés-préparateurs à l'école normale supérieure, pour l'année scolaire 1947-1948:

Physique.

MM. Schiltz (Jean) (3e année).
Soutif (Michel) (2e année).
Fruhling (Alfred) (2e année).

Chimie.

MM. David (Serge) (1re année), en remplacement de M. Piganiol.
Germain (Jean) (1re année), en remplacement de Mlle Chaminade.

Sciences naturelles.

MM. Ellenberger (François) (3e année).
Lamotte (Maxime) (3e année).
Ozenda (Paul) (3e année).

Mathématiques.

M. Frenkel (Jean) (1re année), en remplacement de M. Hervé.

M. Rösch, astronome adjoint à l'observatoire de Bordeaux, est chargé provisoirement, à dater du 1er octobre 1947, des fonctions de directeur de l'institut de physique du Globe du Pic-du-Midi (dernier titulaire: M. Baillaud (Jules), admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite).

A compter de cette date M. Rösch, recevra comme directeur cumulant l'indemnité fixée par le décret du 13 juin 1945 (54.000 F).

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 octobre 1947, page 10258, 3e colonne et 22e ligne, au lieu de: « M. Bruyère pour une durée de quatre mois », lire: « M. Bruyère pour une durée de six mois ».

Secrétaires d'administration.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 octobre 1947: page 10441, 3e colonne, Tableau d'avancement d'échelon de l'année 1947 de secrétaires d'administration et promotions, 41e ligne, au lieu de: « Mlle Chausse (Jeanne) », lire: « Mlle Chaussé (Jeanne) ».

(Le reste sans changement.)

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 octobre 1947: page 10442, 1re colonne, Arrêté du 20 octobre 1947 promouvant les secrétaires d'administration, 11e ligne, au lieu de: « Mlle Chausse (Jeanne) », lire: « Mlle Chaussé (Jeanne) ».

(Le reste sans changement.)

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 20 octobre 1947 rapportant le décret n° 47-445 du 12 mars 1947 approuvant l'arrêté du gouverneur général de l'Afrique occidentale française instituant dans le territoire une taxe sur la plus-value des terrains bâtis ou non bâtis.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 74 du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies;

Vu l'arrêté du 27 décembre 1946 du gouverneur général de l'Afrique occidentale française instituant dans ce territoire une taxe sur la plus-value des terrains bâtis ou non bâtis;

Vu le décret n° 47-445 du 12 mars 1947 approuvant ledit arrêté;

Vu l'arrêté du gouverneur général du 29 septembre 1947 rapportant l'arrêté précité du 27 décembre 1946,

Décrète:

Art. 1er. — Est rapporté le décret précité n° 47-445 du 12 mars 1947 qui a approuvé un arrêté du 27 décembre 1946 du gouverneur général de l'Afrique occidentale française instituant dans ce territoire une taxe sur la plus-value des terrains bâtis ou non bâtis, ledit arrêté ayant été lui-même rapporté le 29 septembre 1947.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Délégation de pouvoirs en vue de la création d'une société d'économie mixte pour la réalisation d'une usine d'énergie thermique des mers.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'avis favorable, en date du 9 septembre 1941, du comité des travaux publics de la France d'outre-mer sur le principe de la possibilité scientifique et technique de la réalisation d'une usine d'énergie thermique des mers près d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, et sur l'intérêt, en conséquence, d'entreprendre des études approfondies à ce sujet;

Vu l'acte dit loi du 12 décembre 1941 portant création d'un organisme d'étude d'une station d'énergie thermique des mers en Côte d'Ivoire;

Vu l'arrêté du 29 décembre 1941 désignant les membres du comité technique de cet organisme;

Vu le décret du 13 février 1942 réglant le fonctionnement de cet organisme;

Vu l'acte dit loi du 15 mai 1943 précisant la dénomination du dit organisme qui prend le titre d'organisme d'étude de l'énergie thermique des mers;

Vu l'avis favorable, en date du 9 juillet 1946, de la commission de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer du commissariat général du plan de modernisation et d'équipement recommandant « vivement » aux pouvoirs publics la réalisation d'une première usine pilote de 7.000 kilowatts près d'Abidjan et insistant notamment « sur le caractère d'intérêt national » de cette réalisation;

Vu l'insertion au plan de développement économique et social, présenté le 29 juillet 1947 par le commissariat général du plan de modernisation et d'équipement, d'une prévision de 500 millions de francs en vue de la réalisation de l'usine en question;

Vu la loi du 30 avril 1946 créant le fonds d'investissement et de développement économique et social pour les territoires de la France d'outre-mer, et notamment son article 2 contenant les dispositions suivantes (alinéa 1er et paragraphe 2):

« En vue de la préparation et de l'exécution de ces plans, le ministre de la France d'outre-mer, ou les autorités auxquelles il délègue ses pouvoirs, est investi des pouvoirs nécessaires pour orienter et coordonner les activités privées, ainsi que pour suppléer, le cas échéant, à leur défaillance, dans toute la mesure qu'exigera l'accomplissement des programmes. Il pourra notamment en ce qui concerne les activités essentielles à l'exécution des plans ou à la vie économique et sociale des territoires en cause:

« 1° Créer, pour un ou plusieurs territoires, des sociétés d'Etat qui fonctionneront avec les méthodes et la souplesse des entreprises commerciales et industrielles privées et qui ne seront soumises qu'au contrôle à postériori de l'inspection des colonies et de commissaires aux comptes, membres de l'ordre national des experts comptables nommés par le ministre des finances;

« 2° Provoquer ou autoriser la formation de sociétés d'économie mixte dans lesquelles l'Etat, les collectivités publiques d'outre-mer ou les établissements publics desdits territoires auront une participation majoritaire »;

Vu le décret n° 46-2354 du 24 octobre 1946 déterminant les conditions dans lesquelles la caisse centrale de la France d'outre-mer effectue les opérations autorisées par la loi du 30 avril 1946, et notamment ses articles 5 et 7 ainsi conçus:

« *Art.* 5. — La caisse centrale de la France d'outre-mer peut, avec l'accord du ministre de la France d'outre-mer ou sur sa demande, constituer en tout ou partie le capital des sociétés d'Etat ou d'économie mixte prévues aux alinéas 1° et 2° de l'article 2 de la loi du 30 avril 1946 susvisée, et dont la création est jugée nécessaire à l'exécution des plans.

« Elle est représentée au sein des organes d'administration et de surveillance desdites sociétés et a droit, en rémunération de son apport, soit à des intérêts et commissions, soit à une part des bénéfices ».

« *Art.* 7. — La caisse centrale de la France d'outre-mer est autorisée à accorder aux entreprises ou établissements concourant à l'exécution des plans tous crédits à moyen ou long terme susceptibles de faciliter cette exécution. Elle peut également garantir le remboursement de tous emprunts ou crédits consentis à ces entreprises ou établissements pour le même objet »;

Vu la décision en date du 24 mars 1947 du comité directeur des fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer affectant à l'énergie thermique des mers, au titre de la recherche scientifique coloniale, un premier crédit d'engagement de 30 millions et un premier crédit de payement de 20 millions pour la réalisation de la première tranche de la centrale d'Abidjan,

Arrête:

Art. 1er. — M. Beau, directeur des travaux publics au ministère de la France d'outre-mer, reçoit la délégation prévue à l'article 2 (alinéa 1er) de la loi du 30 avril 1946 pour provoquer la formation d'une société d'économie mixte en vue de la poursuite de la réalisation d'une usine d'énergie thermique des mers près d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire, dans les conditions ressortant des conclusions des études et recommandations visées ci-dessus.

Il agira, à cet effet, selon les directives générales que lui communiqueront le directeur du cabinet et le secrétaire général du ministère de la France d'outre-mer et en se tenant en contact avec le directeur du plan, le directeur de la caisse centrale de la France d'outre-mer et le directeur de l'office de la recherche scientifique coloniale.

Art. 2. — Les projets de statuts devront être soumis à l'agrément préalable du ministre de la France d'outre-mer et l'acte définitif de constitution de la société ne pourra intervenir avant intervention, par arrêté ministériel, de l'approbation prévue par le paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 30 avril 1946.

Art. 3. — Le directeur des travaux publics et le directeur de l'office de la recherche scientifique coloniale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 1947.

MARIUS MOUTET.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 20 octobre 1947, M. Legleu (Gilbert), commis principal hors classe des trésoreries coloniales, a été, à compter du 5 avril 1947, nommé régisseur de l'avance d'un montant maximum de 150.000 F, instituée à Paris pour le règlement des dépenses urgentes du service colonial, en remplacement de M. Lannier, décédé. Il aura droit à l'indemnité de responsabilité instituée par le décret n° 45-1700 du 29 juillet 1945.

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 octobre 1947, Mme Evrard, née Dauvergne (Yvonne), sténodactylographe de 1re classe en service détaché auprès du comité central des groupements professionnels coloniaux, est réintégrée dans son emploi, à compter du 1er octobre 1947, à l'administration centrale de la France d'outre-mer, en remplacement numérique budgétaire de Mme Rose André, appelée à servir à l'assemblée de l'Union française.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 octobre 1947, M. Hecoud (André), homme d'équipe de 6e classe à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, est maintenu dans la position de service détaché à la préfecture de l'Allier, pour une nouvelle période d'un an, à compter du 1er septembre 1947.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 octobre 1947, sont promus dans le personnel de l'administration centrale de la France d'outre-mer:

A l'emploi d'archiviste paléographe adjoint de 1re classe.

M. Ferreol de Ferry, à compter du 9 octobre 1947.

A l'emploi de bibliothécaire de 3e classe.

Mlle Dupré (Hélène), à compter du 1er octobre 1947.

A l'emploi de commis principal hors classe d'ordre et de comptabilité.

M. Mariel, à compter du 1er septembre 1947.

Agriculture aux colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 20 octobre 1947, ont été nommés ingénieurs stagiaires des services de l'agriculture aux colonies, les ingénieurs élèves diplômés de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale dont les noms suivent:

MM. Bel, Argouilon, Berbigier, Gaide, Dercle, Drillien, Guillemin, Crepin, Fridmann, Le Quesne, Bonnet, Bouchet, Boully, Proffit, Silvestre, Millaud, Lanfranchi, Favier, Bosseaux, Marillonnet, Grillet.

Ont été nommés chefs de travaux des laboratoires stagiaires des services de l'agriculture aux colonies, les ingénieurs élèves diplômés de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale dont les noms suivent:

MM. Loue, Veisseire, Grimaldi, Mlle Thevenin, MM. Roche, Duchesne.

Le présent arrêté a pris effet à compter du 18 juillet 1947, jour de sortie de la promotion 1946-1947 de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale.

Infirmières coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 1er octobre 1947, la démission de Mlle Bouvier (Line), infirmière coloniale stagiaire, a été acceptée pour compter du 25 juin 1947.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 9 octobre 1947, Mlle Roland (Liliane) a été nommée infirmière coloniale stagiaire.

Ports et rades des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 octobre 1947, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, les fonctionnaires du cadre général des ports et rades relevant du ministère de la France d'outre-mer ci-après désignés, atteints par la limite d'âge:

M. Moncomble (René), capitaine de port de 2e classe.

M. Lagorsse (Albert), capitaine de port de 1re classe.

Service de l'élevage et des industries animales des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 octobre 1947, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, les fonctionnaires du cadre général du service de l'élevage et des industries animales des colonies ci-après désignés, atteints par la limite d'âge:

M. Doutresoulle (Georges), inspecteur en chef, chef de service.

M. Randriambeloma (Jean-Baptiste), inspecteur principal de 1re classe.

Travaux publics des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 octobre 1947, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, les fonctionnaires du cadre général des travaux publics des colonies ci-après désignés, atteints par la limite d'âge:

M. Simonet (Gilbert), ingénieur en chef hors classe.

M. Lemaignan (Edouard), ingénieur en chef de 1re classe des travaux publics des colonies.

M. Devred (Ernest), ingénieur principal de 1re classe des travaux publics des colonies.

M. Malet (Alexandre), ingénieur principal de 2e classe des travaux publics des colonies.

M. Schmitt (Maurice), ingénieur principal de 2e classe des travaux publics des colonies.

M. Colsenet (Jean), ingénieur principal de 3e classe.

M. Puech (Léon), ingénieur hors classe.

M. Beaury (Marcel), adjoint technique de 1re classe.

Liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves écrites de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer (2e session 1947).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer et du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 22 octobre 1947, ont été autorisés à subir les épreuves écrites de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer (session de novembre 1947), sous réserve de la production des pièces réglementaires qui font encore défaut à leur dossier et en particulier du résultat favorable de l'enquête administrative et de l'aptitude reconnue au service d'outre-mer:

MM.
Arbousset (Francis).
Aroul (Gilbert).
Aubriet (Pierre).
Avier (Marcel).
Baer (Jean).
Barbier (Louis)
Boquien (Michel).
Bellec (Louis).
Bourdery (Pierre).
Chaglin (Eugène).
Charpentier (Gérard).
Darrasse (Pierre).
Datchary (Robert).
Delaittre (Philippe).
De Lavau (Gustave).
Dujardin (Jean).
Duquesnay (Jack).
Felgerolles (Paul).
Garçon (Charles).
Gualandi (Adolphe).
Guilloux (Jean).
Hourtoulle (Jean).
Lalanne (Jacques).
Laurent (Daniel).
Larrive (Robert).
Leclerc (Emile)
Lief (Georges).
Malfroy (André).
Masrevery (Jean).
Meunier (André).
Millet (Pierre).
Moudoute-Bell (Jacques).
N'Ghi Buu.
Nivet (Marcel).
Ortega-Morejon (Mariano).
Philippon (Charles).
Picot (Paul).
Pierron (Pierre).
Pourouchouttamia (Valandi).
Portail (Pierre).
Rascol (Pierre).
Richard (Marc).
Svahn (Michel)
Tamby (Joseph).
Tardo Dino (Camille)
Viaud-Murat (Louis).
Wagnies (Raymond).

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 31 octobre 1947 portant désignation d'un directeur à l'administration centrale.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires;

Vu la loi de finances du 13 août 1947;

Vu le décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945 et les textes subséquents portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 13 de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relatif au corps des administrateurs civils;

Vu le décret n° 46-1478 du 17 juin 1946 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre:

Vu le décret du 22 octobre 1947 portant nomination de membres du Gouvernement;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Il est mis fin à l'intérim de M. Rouaix (Edouard), chargé des fonctions de directeur de l'état civil et des recherches à l'administration centrale du ministère des affaires sociales et des anciens combattants. M. Rouaix est remis à la disposition du service de l'inspection générale dudit ministère.

Art. 2. — M. Mattei (Alexandre), administrateur civil de classe exceptionnelle, directeur du contentieux et des services médicaux à l'administration centrale du ministère des affaires sociales et des anciens combattants, est nommé directeur de l'état civil et des recherches à ladite administration centrale.

Art. 3 — Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

DANIEL MAYER.

Création de commissions administratives paritaires au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le ministre d'Etat, vice-président du conseil, et le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret no 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946, et notamment l'article 2 de ce décret,

Arrêtent:

Art. 1er. — Une commission administrative paritaire est créée au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre pour chaque corps ou catégorie de fonctionnaires et agents (à l'exception des stagiaires) désignés à l'article 3 ci-après.

Art. 2. — La compétence de ces commissions s'étendra aux personnels titulaires appartenant à la commission consultative médicale et à l'institution nationale des invalides.

Art. 3. — Les grades et emplois relevant de chacune des commissions administratives et le nombre des représentants (titulaires ou suppléants) de l'administration et du personnel, pour chaque corps ou catégorie de fonctionnaires, sont fixés ainsi qu'il suit:

DÉSIGNATION		NOMBRE de représentants de l'administration.	NOMBRE de représentants du personnel.
1re *commission.* Administrateurs civils.	Classe exceptionnelle	6	1
	1re classe		1
	2e classe		1
	3e classe		1
	Administrateurs adjoints		1
	Assistants administrateurs		1
			6
2e *commission.* Agents supérieurs.	1re classe et médecin chef de l'I. N. I.	4	1
	2e classe et secrétaire administratif de l'I. N. I.		1
	3e classe		2
			4
3e *commission.* Secrétaires d'administration	Classe exceptionnelle et chefs de section	4	1
	Principaux		1
	Secrétaires d'administration		2
			4
4e *commission.*	Chefs de groupe	4	1
	Commis principaux et commis d'ordre et de comptabilité, commis comptable		2
	Commis administratifs principaux et commis administratifs		1
			4
5e *commission.*	Sténodactylographes et dactylographes	5	1
	Expéditionnaires, aide-commis administratif, régisseur des dépenses, dame employée		1
	Agents de bureau		2
	Infirmières de l'I. N. I.		1
			5
6e *commission.*	Huissiers et gardiens de bureau	4	1
	Agents de service et manutentionnaires		2
	Ouvriers et chauffeurs		1
			4

Art. 4. — Les commissions représentatives des catégries de fonctionnaires ou agents bénéficiaires des dispositions des décrets nos 47-1236 et 47-1237 du 7 juillet 1947 sont constituées à titre provisoire jusqu'à la mise en application de ces décrets.

Art. 5. — Les fonctionnaires et agents en position de détachement ou absents de leur service par congé régulier seront admis à voter par correspondance dans les conditions suivantes:

Dès le dépôt des listes électorales, le directeur de l'administration générale leur adressera, sous pli recommandé, un exemplaire des listes les concernant ainsi que des bulletins et une enveloppe du format utilisé pour le vote.

Le bulletin choisi sera inséré dans une première enveloppe ne contenant aucune indication, laquelle sera placée elle-même dans une seconde enveloppe avec au recto l'indication: « Commission paritaire, vote par correspondance », et au verso le nom, le grade et l'adresse de l'électeur. Le tout sera transmis sous pli recommandé, par retour du courrier, au directeur de l'administration générale (1er bureau).

La deuxième enveloppe sera ouverte au moment du scrutin par le chef de la section de vote.

L'enveloppe contenant le bulletin sera alors introduite dans l'urne après pointage du nom du votant sur la liste électorale.

Art. 6. — Le présent arrêté sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 1947.

Le ministre d'Etat, vice-président du conseil,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

FRANÇOIS MITTERRAND.

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret no 47-2068 relatif aux retenues pour logement des personnels militaires relevant des ministères de la guerre, de l'air, de la marine et du secrétariat d'Etat à la présidence du conseil.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 octobre 1947, au sommaire et à la page 10543, 2e colonne, rétablir l'intitulé du décret comme suit:

« Décret no 47-2068 du 22 octobre 1947 relatif aux retenues pour logement des personnels militaires relevant des ministères de la guerre, de l'air, de la marine et du secrétariat d'Etat à la présidence du conseil ».

3e colonne, dans le tableau inséré à l'article 2, Bâtiments aménagés (baraques), taux no 4, au lieu de: « 4 p. 100 », lire: « 3 p. 100 ».

Modification de la constitution des séries dans les fonds amortissables gérés par l'Etat.

Le ministre des finances,

Vu l'arrêté du 25 février 1942 relatif à la conversion ou au remboursement des rentes 4 1/2 p. 100 1937;

Vu l'arrêté du 25 février 1942 relatif à la conversion ou au remboursement des rentes 4 p. 1925;

Vu les décrets des 15 mai 1943, 25 juillet 1943, 23 octobre 1943 et 19 février 1944 relatifs à l'émission d'obligations du Trésor 3 1/2 pour 100,

Arrête:

Art. 1er. — Les rentes amortissables 3 p. 100 1942, 3 1/2 p. 100 1942, 3 1/2 p. 100 1943 et 3 1/2 p. 100 1944 seront divisées en séries qui seront constituées lors de chaque tirage.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 1947.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Homologation de grades au titre des F. F. C. I.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Sur le rapport du délégué général pour le règlement et la liquidation des Forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu le décret 366 du 25 juillet 1942;

Vu son instruction pour application 1368 B. C. R. A. du 27 juillet 1942;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attribution au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des Forces françaises combattantes:

RESEAU « ADOLPHE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Reignet (Marcel), né le 19 septembre 1897.
M. Bigot (Maxime), né le 3 janvier 1901.

RESEAU « AGIR »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
M. Giran (Olivier), né le 11 septembre 1920.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Baumstein (Alexandre), né le 16 mars 1899.
Desnos (Robert), né le 4 juillet 1900.
Giran (Etienne), né le 17 mai 1871.

RESEAU « A.-J.-A.-J. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Menusier (Roger), né le 12 octobre 1921.

RESEAU « AJAX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Kalpanoff (Marcel), né le 25 avril 1922.
M. Mesny (Louis), né le 15 février 1914.
M. Schott (Jean), né le 11 août 1922.

RESEAU « AKAK »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Paye (Francisque), né le 1er mars 1904.

RESEAU « ALBIN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Illes (Paul), né le 6 septembre 1923.

RESEAU « ALEXANDRE (Action) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bonniort (Pierre), né le 15 février 1886.
M. Eeckman (Paul), né le 18 février 1918.

« RESEAU « ALEXANDRE (Buckmaster) »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Wilkinson (Georges), né le 31 août 1913.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Maillot (Clément), né le 8 janvier 1909.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Plubeau (Maurice), né le 16 juin 1893.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Rubi (Alfred), né le 8 février 1908.

RESEAU « ALIBI »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
M. Réant (Philéas), né le 22 juin 1890.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Puis (Pierre), né le 28 mars 1903.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Berthet (Raymond), né le 26 avril 1909.
M. Prieur (Robert), né le 14 janvier 1915.

RESEAU « ALI-FRANCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Henno (Yves), né le 6 août 1923.

RESEAU « ALLIANCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mengel (Paul), né le 14 septembre 1907.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Lemasson (René), né le 30 avril 1896.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Picoche (Laurent), né le 31 janvier 1879.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Lynen (Robert), né le 24 mai 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Courcelles (Maurice), né le 13 août 1915.
M. Deluchi (Jean), né le 10 février 1906.
M. Dupont (Henri), né le 25 mai 1907.
M. Larivière (Henri), né le 15 mai 1904.
M. Margerie (Ernest), né le 28 avril 1911.

RESEAU « ALPHONSE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Fonvieille (Maurice), né le 15 juin 1896.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dumant (Marcel), né le 29 janvier 1896.
M. Ezannic (Pierre), né le 17 août 1924.
M. Legrand (César), né le 12 avril 1925.
M. Ramon (Eugène), né le 30 novembre 1891.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Coll (Adolphe), né le 28 mars 1912.

RESEAU « ANDALOUSIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bronson (Jacques), né le 16 février 1923.

RESEAU « ANDROMEDE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Fousseret (Ennemond), né le 27 février 1908.
M. Loubet (Jean), né le 10 mai 1910.
M. Mouchet (Florentin), né le 21 août 1899.

RESEAU « ARC EN CIEL »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Boulanger (Yvan).

RESEAU « ARMADA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Griffaud (André), né le 2 avril 1921.

RESEAU « ARMAND »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Hildevert (Charles), né le 4 août 1897.

RESEAU « ARMEE VOLONTAIRE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Bergez (André), né le 8 juillet 1923.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bailly (Georges), né le 31 juillet 1920.

RESEAU « ARTIST »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gateau (Henri), né le 19 mai 1888.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Martin (Adolphe), né le 2 mars 1895.

RESEAU « ATHOS »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Renard (Pol), né le 13 octobre 1902.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Fagoo (Roger), né le 23 octobre 1898.
M. Vallet (Maurice), né le 12 octobre 1898.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Juban (Pierre), né le 2 décembre 1897.

RESEAU « AZUR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bérardet (Aimé), né le 17 avril 1907.
M. Cimetière (Antoine), né le 2 décembre 1923.

RESEAU « BASE-ESPAGNE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. de Lallemand de Liocourt (Arnold), né le 8 octobre 1891.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Cazemajor (Pierre), né le 14 décembre 1907.

« RESEAU « B. O. A.—A. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Longuet (Denis), né le 28 octobre 1899.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bosquet (Gabriel), né le 19 juillet 1902.
M. Dubois (Robert), né le 26 décembre 1919.
M. Van Dyck (René), né le 11 mai 1915.

RESEAU « B. O. A.-M. »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Abeille (Valentin), né le 8 août 1907.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lecomte (Désiré), né le 6 février 1899.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Rousseau (Pierre), né le 23 mai 1906.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Gauthier (Marcel), né le 18 novembre 1883.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Chenet (Georges), né le 1er novembre 1888.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Antier (Roger), né le 31 mars 1894.
M. Ballon (Roger), né le 16 août 1892.
M. Borderioux (Maurice), né le 15 novembre 1898.
M. Camus (Charles), né le 31 mai 1895.
M. Cartier (Marcel), né le 8 janvier 1906.
M. Coignard (Roger), né le 5 janvier 1896.
M. Daniel (Jean), né le 13 mai 1913.
M. Derenne (Georges), né le 10 juillet 1891.
M. Derenne (Bernard), né le 16 octobre 1923.
M. Flais (Joseph), né le 16 mars 1905.
M. Foure (Victor), né le 12 mai 1904.
M. Frémiot (Alfred), né le 11 décembre 1906.
M. Genissel (Daniel), né le 27 septembre 1922.
M. Georget (Clément), né le 24 juin 1892.
M. Goujon (Maurice), né le 4 décembre 1898.
M. Guillot (Vincent), né le 30 janvier 1889.
M. Malécot (Michel), né le 5 février 1910.
M. Quintard (Fernand), né e 22 août 1887.
M. Renard (Fernand), né le 28 septembre 1895.
M. Rouzier (Emile), né le 11 août 1924.
M. Tournelle (Robert), né le 18 août 1893.
M. Vezon (Alfred), né e 30 novembre 1876.

RESEAU « B. O. A.-P. 3 »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Jourdain (Jean), né le 6 février 1909.
M. Tritant (Robert), né le 20 mai 1903.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Collin (René), né le 4 juin 1922.
M. Felser (Auguste-Marcel), né le 26 décembre 1893.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Portheret (Lucien), né le 9 janvier 1913.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Laudet (Henri), né le 15 juillet 1894.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Keyser (Albert), né le 4 février 1902.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Crétin (Roger), né le 23 octobre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Baron (Marcel), né le 11 mars 1901.
M. Bastien (Gaston), né le 11 mars 1897.
M. Bony (François), né le 16 février 1885.
M. Buffet (Fernand), né le 21 octobre 1921.
M. Clément (Henri), né le 9 septembre 1909.
M. Delle (Marcel), né le 3 avril 1921.
M. Joyon (Jean), né le 4 septembre 1902.
M. Lundy (Georges), né le 19 juillet 1903.
M. Petit (Paul), né le 3 février 1879.
M. Reybel (Georges), né le 9 mars 1896.
M. Rivière (Henri), né le 19 février 1921.

RESEAU « BOURGOGNE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Rocher (Jean-Auguste), né le 27 juillet 1905.

RESEAU « BRUTUS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Davies (Henri), né le 11 juillet 1916.
M. Marc (René), né le 25 juillet 1911.
M. Marceron (Gabriel), né le 12 novembre 1909.
M. Noël (Auguste), né le 19 février 1916.

RESEAU « CARMEL »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Kuentzmann (Victor), né le 8 mai 1920.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Altenbourger (André), né le 24 janvier 1920.
M. Lelu (Pierre), né le 4 février 1901.
M. Miolène (Philippe-François), né le 8 août 1897.

RESEAU « C.N.D. CASTILLE »

Avec le grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Masiee (Yves), né le 28 avril 1897.

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Venien (Théophane), né le 30 juillet 1897.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

M. Vallée (Gabriel), né le 7 octobre 1897.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Tillier (Pierre), né le 3 mai 1914.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)

M. Lassagne (Roger), né le 23 septembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Manoux (Guy), né le 20 mars 1921.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Lamothe (Emile), né le 14 septembre 1904.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Delaunay (Alphonse), né le 28 mars 1896.
M. Lefeuvre (Georges), né le 15 novembre 1921.
M. Malroux (Augustin), né le 5 avril 1900.
M. Mourruau (Pierre), né le 22 janvier 1909.

RESEAU « C.D.L.L. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Manivert (André), né le 19 mars 1902.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Royer (Louis), né le 19 juillet 1912.
M. Serpe (René), né le 29 janvier 1891.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

M. Becu (Robert), né le 10 octobre 1918.
M. Maître-Allais (Jean), né le 24 mai 1922.
M. Nouhaud (Jacques), né le 31 mai 1924.
M. Pérez (Antoine), né le 24 février 1911.
M. Pilois (Marcel), né le 12 mars 1912.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Busset (Charles), né le 5 août 1907.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

M. Darold (Paolo), né le 2 mai 1922.
M. Diaquin (Roger), né le 22 mars 1922.
M. Lafosse (Camille), né le 11 janvier 1912.
M. Roblot (François), né le 14 juillet 1892.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Vincent (André), né le 11 janvier 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bascan (Louis), né le 9 novembre 1868.
M. Benitte (Jean), né le 5 février 1923.
M. Benazier (Jean-Claude), né le 25 août 1924.
M. Bonvalot (Gaston), né le 28 octobre 1899.
M. Doré (Marcel), né le 1er novembre 1907.
M. Fauveau (Marc), né le 24 décembre 1921.
M. Ferrand (Albert), né le 5 décembre 1897.
M. Gauroy (Roger), né le 23 mars 1917.
M. Girodit (Roger), né le 20 juin 1901.
M. Guéraud (Louis), né le 26 juillet 1918.
M. Lamoureux (Henri), né le 8 mai 1922.
M. Pestel (Hubert), né le 31 mai 1921.
M. Saint-Roumas (Gaston-Roger), né le 24 janvier 1894.
M. Walcker (Jean), né le 10 novembre 1923.

RESEAU « C.D.M. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Touzeau (René), né le 17 avril 1917.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Duval (Fernand), né le 14 mai 1912.
M. Violot (Victor), né le 5 avril 1893.

RESEAU « CENTURIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Gillardie (René), né le 12 mai 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Faucamberque (Marcel), né le 12 juin 1912.
M. Messager, né le 6 février 1916.
M. Natu (René), né le 9 avril 1926.

RESEAU « CHARETTE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Gaublomme (Raymond), né le 11 mai 1914.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Maury (Yves), né le 8 septembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Guillotte (Roger), né le 9 janvier 1909.

RESEAU « COHORS-ASTURIES »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gosset (Jean), né le 6 décembre 1912.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Peault (Marcel), né le 24 septembre 1899.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Robin (Pierre), né le 19 août 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mauge (Maurice), né le 14 juillet 1920.
M. Troussard (Francis), né le 5 septembre 1921.

RESEAU « COMETE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Tinel (Jacques), né le 28 novembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chauveau (Jean), né le 6 mars 1914.

RESEAU « COTY »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Levi (Fernand), né le 21 mars 1901.
M. Poncet (Charles), né le 29 novembre 1914.

RESEAU « DARIUS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Vincent (Jean), né le 25 juin 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Boucard (Alphonse), né le 19 juin 1908.

RESEAU « DELBOS-PHENIX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Metaux (Henri), né le 8 septembre 1891.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gaufreteau (Gaston), né le 17 mars 1890.

RESEAU « DENIS-ARISTIDE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Angaud (Fulbert), né le 18 mars 1909.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Dupuy (Emile), né le 28 mars 1896.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Crospal (Charles), né le 24 février 1881.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Geantet (Casimir), né le 24 juin 1901.
M. Moquais (Pierre), né le 16 mai 1888.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Girard (Alexandre), né le 29 décembre 1888.
M. Souan (Raphaël), né le 4 novembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Allemandou (Marcel), né le 8 mai 1901.
M. Baillet (Marc), né le 18 juillet 1922.
M. Barrou (Gérard), né le 23 septembre 1923.
M. Bernard (Yves), né le 25 octobre 1924.
M. Bondu (Benjamin), né le 15 septembre 1888.
M. Bonet (Arsène), né le 30 octobre 1888.
M. Brossard (René), né le 31 juillet 1917.
M. Cailleau (Ernest), né le 12 août 1888.
M. Coirier (Guy), né le 16 février 1906.
M. Daudin (Roger), né le 30 juin 1896.
M. Fradet (Jean), né le 22 mai 1900.
M. Frebout (Eugène), né le 8 avril 1908.
M. Genthier (Fernand), né le 9 novembre 1912.
M. Grimault (Marcel), né le 12 septembre 1899.
M. Joanteguy (Jean-Baptiste), né le 2 novembre 1908.
M. Moreau (Maurice), né le 30 mai 1900.
M. Mouchet (Jean), né le 21 septembre 1918.
M. Puech (Fernand), né le 20 juin 1890.
M. Rambaud (Georges), né le 18 février 1923.
M. Rivierre (Louis), né le 18 juillet 1901.
M. Rivierre (Yves), né le 15 mars 1910.
M. Souan (Louis), né le 21 mai 1880.

RESEAU « DUTCH-PARIS »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Charrein (Arthur), né le 12 juin 1906.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Meriot (Raymond), né le 4 août 1897.

RESEAU « ELEUTERE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Billont (Louis), né le 18 juin 1874.
M. Bouvard (Marcel), né le 5 octobre 1897.
M. Helloum (Jacques), né le 18 mars 1927.
M. Matron (Camille), né le 18 juillet 1905.
M. Meyer (André), né le 12 juillet 1920.

RESEAU « ERIC »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gendarme (Georges), né le 1er juin 1902.

RESEAU « ETIENNE-LEBLANC »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Charton (René), né le 18 avril 1895.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Barnault (Roger), né le 22 juillet 1920.

RESEAU « F. 2 »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Samson (Albert), né le 23 mars 1903.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Bouquet (Edmond-Léon), né le 27 avril 1901.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Billet (Louis), né le 19 avril 1897.

RESEAU « FRANÇOISE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Mas (Pierre), né le 20 mars 1922.

RESEAU « FREDERIC (ACTION) »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Vannier (Maurice), né le 2 août 1901.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bayon (Robert), né le 10 mai 1908.
M. Legleye (Noël), né le 18 décembre 1903.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Dumont (Pierre), né le 10 janvier 1904.
M. Haldon (Jules), né le 14 avril 1899.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Cremel (Pierre), né le 2 avril 1907.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Choquet (Jean), né le 27 janvier 1918.
M. Flatot (Georges), né le 22 mars 1924.
M. Schuster (Henry), né le 30 août 1893.
M. Veaux (Raymond), né le 10 août 1923.

RESEAU « GALLIA »

Avec le grade de lieutenant

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Humbert (Jean), né le 29 juin 1920.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Amselle (Pierre), né le 20 septembre 1916.
M. Bernigaud (Maurice), né le 28 octobre 1914.
M. Brondel (Emile), né le 18 septembre 1894.
M. Emery (Jean), né le 27 mai 1896.
M. Le Cam (Joseph), né le 10 juin 1900.
M. Nicollin (Albert), né le 6 septembre 1917.

RESEAU « GEORGES-FRANCE »

Avec le grade de lieutenant

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)
M. Masère (Jean), né le 4 juin 1898.

RESEAU « GLORIA-S.M.H. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Denain (Eugène), né le 25 novembre 1899.
M. Honvault (Jules), né le 21 décembre 1901.

RESEAU « HAMLET »

Avec le grade de lieutenant

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Broucq (André), né le 16 août 1898.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Guenot (Raymond), né le 9 octobre 1944.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Etienne (Georges), né le 2 février 1923.
M. Fiquet (Georges), né le 28 mars 1916.
M. Gallard (Robert), né le 25 janvier 1903.
M. Hébert (Georges), né le 22 novembre 1907
M. Leroy (Julien), né le 21 mai 1921.
M. Leroy (Michel), né le 26 octobre 1925.
M. Malandain (André), né le 8 janvier 1897.
M. Prévost (Edouar), né le 30 mars 1890.
M. Schwach (René), né le 1er mars 1914.

RESEAU « HECTOR »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Noël (André), né le 1er juin 1909.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
M. Aussannaire (Pierre), né le 19 avril 1914.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Coulon (Pierre), né le 24 mars 1885.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bouchard (Pierre), né le 25 juin 1901.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)
M. Henry (Alfred), né le 19 juin 1900.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
M. Renard (Gaston), né le 10 mars 1894.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
M. Petit (Maxime), né le 17 mars 1885.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
M. Oudry (Henri), né le 21 janvier 1897.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Daudet (Henri-Auguste), né le 25 octobre 1894.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Menut (André), né le 25 octobre 1911.
M. Reitlinger (Henri), né le 1er août 1889.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Gandoin (Alexandre), né le 7 janvier 1894.
M. Héraude (Robert), né le 20 septembre 1922.
M. Laville (Abel), né le 22 février 1904.
M. Vandendriessche (Auguste), né le 9 juin 1896.
M. Vattier (Henri), né le 18 juillet 1890.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Fromont (Jean), né le 7 juillet 1921.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Domain (Louis), né le 10 avril 1887.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Duffour (Charles), né le 26 janvier 1888.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Claux (François), né le 29 mars 1889.
M. Le Rolland (Albert), né le 21 novembre 1884.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bernard (Louis), né le 14 mai 1897.
M. Boulogne (Georges), né le 17 août 1868.
M. Bourson (Pierre), né le 10 février 1902.
M. Brisse (Auguste), né le 20 mars 1887.
M. Burgard (Raymond), né le 15 septembre 1892.
M. Cotty (Paul), né le 27 juin 1914.
M. Genot (Charles), né le 13 juin 1899.
M. Habar (Pierre), né le 9 mars 1913.
M. Marcel (Maurice), né le 31 octobre 1891
M. Merlet (Raoul), né le 21 juin 1912.
M. Sellin (Jean), né le 14 août 1894.
M. Verdun (Maurice), né le 7 décembre 1916.

RESEAU « HECTOR (BUCKMASTER) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chalaud (Pierre), né le 12 février 1922.

RESEAU « HERCULE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Pasquier (Eugène), né le 13 décembre 1886.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bizot (Pierre), né le 12 janvier 1891.
M. David (Marcel), né le 12 juillet 1926.
M. Gassion (René), né le 22 avril 1902.
M. Jaffre (Louis), né le 3 décembre 1909.
M. Joreau (Raymond), né le 29 janvier 1924.
M. Reboul (Jacques), né le 13 janvier 1904.
M. Robin (Claude), né le 8 avril 1919.

RESEAU « HILAIRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gajac (Jean), né le 25 octobre 1924.
M. Loubières (Georges), né le 17 janvier 1906.

RESEAU « HUNTER »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. de Carpentier (Hubert), né le 18 février 1919

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Le Ledan (Robert), né le 4 avril 1905.

RESEAU « JACQUES-O.S.S. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Naville (Jean), né le 17 janvier 1921.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Arnoux (Gabriel), né le 10 novembre 1885.

RESEAU « JADE AMICOL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lathuille (Jules), né le 18 octobre 1887.
M. Marceron (Jacques), né le 22 mai 1925.

RESEAU « JADE FITZROY »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Hourcade (Maurice), né le 2 juin 1892.
M. Rouchy (Jacques), né le 30 septembre 1920.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Pommet (Roland), né le 29 octobre 1925.
M. Renou (Emile), né le 9 octobre 1925.

RESEAU « JEAN-MARIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Jour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Magnant (Jean), né le 9 mai 1922.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Gobert (Roger), né le 30 avril 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Cabloch (Olivier), né le 18 septembre 1903.
M. Camus (François), né le 26 juin 1924.
M. Charlot (Raymond), né le 6 novembre 1924.
M. Jacquerey (André), né le 17 mars 1920.
M. Lebertre (Pierre), né le 20 avril 1921.
M. Neugnot (Edmond), né le 30 octobre 1893.
M. Pirio (Louis), né le 25 février 1925.
M. Quedeville (André), né le 19 février 1910.
M. Rony (Robert), né le 20 octobre 1907
M. Saint (Adolphe), né le 11 février 1909

RESEAU « KLEBER »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
M. Lienhart (Henri), né le 14 juillet 1905.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Cavelier (Louis), né le 6 avril 1900

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Barbier (Marcel), né le 10 avril 1901.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Pain (André), né le 10 février 1913.

RESEAU « LOUIS-RENARD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ravarit (André), né le 3 juin 1911.

RESEAU « LUCIEN-RENARD »

Avec le grade de lieutenant.

M. Mandrillon (Aimé), né le 12 octobre 1911.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Gondran (Fernand), né le 20 novembre 1894.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Faivre (Jules), né le 21 janvier 1905.
M. Galmard (Maxime), né le 1er avril 1917.

RESEAU « MANIPULE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Moreau (Pierre), né le 21 novembre 1888.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Langlais (Théophile), né le 2 novembre 1922.
M. Rocourt (Gaston), né le 15 février 1899.

RESEAU « MARCEAU »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Beau (Hippolyte), né le 9 mai 1906.

RESEAU « MARCO-POLO »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Félix (Antoine), né le 19 décembre 1895.
M. Snarsky (Nicolas), né le 29 octobre 1896.

RESEAU « MATHILDA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Fiori (Jean), né le 3 octobre 1921.

RESEAU « MAX »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bouguennec (Jean), né le 25 juillet 1912.

RESEAU « MISSION LEMNISCATE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Coutard (Jean), né le 26 juillet 1914.
M. Rougeron (Robert), né le 23 octobre 1923.

RESEAU « MISSION UNION »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bonvin (Marius), né le 15 février 1908.

RESEAU « MITHRIDATE »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Aalberg (André), né le 5 juin 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Barraud (Albert), né le 17 février 1907.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Devaux (Robert), né le 16 avril 1895.
M. Horb (André), né le 12 janvier 1921.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Parada (Jean), né le 5 janvier 1919.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Goillot (Camille), né le 17 juin 1883.
M. Ligneral (Jean), né le 10 avril 1918.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Delbecco (Vincent), né le 18 mai 1896.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Battin (Pierre), né le 12 avril 1900.
M. Cambier (Georges), né le 14 février 1905.
M. Cannaud (Roger), né le 29 avril 1921.
M. Dejean (Pierre), né le 16 juillet 1912.
M. Fromont (Gaston), né le 1er mai 1906.
M. Gaillard (Gaston), né le 11 avril 1892.
M. Gautier (Joseph), né le 26 décembre 1912.
M. Graf (Jean), né le 22 mai 1913.
M. Hemery (Maurice), né le 23 novembre 1921.
M. Jouquand (François), né le 27 juillet 1881.
M. Labadie (Roger), né le 23 décembre 1920.
M. Lacoste (Adrien), né le 18 août 1892.
M. Lacoste (François), né le 30 octobre 1895.
M. Lacotte (Jean), née le 28 mars 1914.
M. Laurain (Paul), né le 29 septembre 1927.
M. Lefèvre (Georges), né le 2 juin 1896.
M. Marondon (Marcel), né le 11 mars 1901.
M. Marconnet (Antonin), né le 9 février 1892.
M. Maysonnave (Eugène), né le 12 mars 1903.
M. Monce (Maurice), né le 18 mars 1907.
M. Orliac (Georges), né le 17 septembre 1900.
M. Papin (Ernest), né le 11 août 1915.
M. Pledel (François), né le 13 janvier 1896.
M. Puyo (Charles), né le 20 juin 1893.
M. Touchet (Vincent), né le 29 décembre 1896.
M. Travers (Marcel), né le 10 février 1923.

RESEAU « MOUSQUETAIRE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Fonteneau (Auguste), né le 22 août 1917.

RESEAU « NANA (BASE ESPAGNE) »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Sauvage (Joseph), né le 29 décembre 1882

RESEAU « N. A. P. »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Verdier (François), né le 7 septembre 1900.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Coutenceau (Robert), né le 24 septembre 1896.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Bigaud (Roger), né le 28 octobre 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Chiozzini (Alphonse), né le 20 avril 1894.
M. Combarnous (Gaston), né le 23 mai 1880.
M. Corjon (Gilbert), né le 9 août 1906.
M. Degerine (Marcel), né le 5 mai 1918.
M. Fontanarosa (Jean), né le 25 avril 1910.

RESEAU « NAVARRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Boda (Jean), né le 7 janvier 1923.
M. Coutinot (André), né le 4 février 1921.

RESEAU « NESTOR »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Michelet (Georges), né le 8 octobre 1910

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Avril (Emile), né le 8 juillet 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Canton (Gaston), né le 16 octobre 1910
M. Delord (Marcel), né le 24 avril 1918.
M. Martinet (Antoine), né le 11 juillet 1885.
M. Mazeau (Georges), né le 6 octobre 1919.

RESEAU « OSCAR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gautier (Georges), né le 29 janvier 1923.
M. Letertre (Marcel), né le 22 septembre 1921.
M. Richard (Emile), né le 24 novembre 1886.
M. Veillard (Alexandre), né le 30 juillet 1922.
M. Veillard (Alexandre), né le 9 octobre 1891.

RESEAU « OVERCLOUD »

Avec le grade de sous-lieutenant

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Deslandes (Jean), né le 4 juillet 1921.

RESEAU « PASCAL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Guais (Henri), né le 10 mai 1897.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Brière (Marcel-Louis), né le 13 août 1893.
M. Cavallo (Maurice), né le 7 août 1878.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Menant (Lucien), né le 2 juillet 1897.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Baron (Paul), né le 28 mai 1918.
M. Brière (Marcel-Alphonse), né le 20 avril 1922.
M. Brossard (Marcel), né le 11 juin 1908.
M. Choisnet (Edouard), né le 4 décembre 1905.
M. Corbin (Etienne), né le 5 mars 1899.
M. David (Michel), né le 28 février 1910.
M. Lottin (Jules), né le 10 janvier 1896.
M. Miallaret (Ernest), né le 20 août 1896.
M. Poupin (Robert), né le 28 janvier 1901

RESEAU « PAT O' LEARY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Constant (Jean), né le 8 août 1908
M. Thomas (Roger), né le 7 février 1908

RESEAU « P. C. C. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1944.)

M. Basset (François), né le 21 novembre 1899.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mansard (Paul), né le 10 octobre 1914.

RESEAU « PERNOD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Alleton (Marcel), né le 29 décembre 1899.

RESEAU « PHALANX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mazaux (Jean), né le 24 avril 1921

RESEAU « POSSUM »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Recoules (Edmond-Désiré), né le 8 mai 1886.

RESEAU « POURPRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Floquet (Georges), né le 17 septembre 1924.

RESEAU « PROSPER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Aubry (Moïse), né le 23 avril 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lucas (Georges), né le 20 septembre 1920.

RESEAU « PUBLICAN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. de La Rochefoucaud (Bernard), né le 23 février 1901.

RESEAU « ROBIN »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bègue (André), né le 14 octobre 1908.

RESEAU « ROGER »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Poyol (Roger), né le 6 février 1910.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Beau (Jean), né le 21 août 1902.
M. Blondy (Georges), né le 9 juin 1911.
M. Faure (Julien), né le 31 janvier 1909.
M. Graglia (Adrien), né le 14 octobre 1925.
M. Humbert (Elie), né le 18 décembre 1925.
M. Lambert (Auguste-François), né le 7 février 1907.
M. Matteucci (David), né le 25 juin 1925.
M. Protière (Claude), né le 28 juillet 1900.
M. Roux (Didier), né le 30 mai 1910.
M. Samuel (Marcel), né le 28 janvier 1914.
M. Vigne (Maurice), né le 5 mars 1921.

RESEAU « RONSARD-TROENE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lambel (Roger), né le 3 mai 1924.
M. Legrand (Pierre), né le 22 juin 1916.

RESEAU « R. P. A. GALLIA »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Cremieux (Benjamin), né le 1er décembre 1888.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Castelli (Max), né le 19 mars 1911.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Cariou (Yves), né le 1er octobre 1922.
M. Finkel (André), né le 18 décembre 1917.

RESEAU « SABOT »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Montaut (Jean), né le 23 février 1920.

RESEAU « SAINT-JACQUES »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Choquet (André), né le 1er mars 1913.

RESEAU « SAMSON »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Duthilleul (André), né le 28 septembre 1916.

RESEAU « S. A. P. R. 1 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Longarini (Joseph), né le 7 mars 1907.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Peron (Jules), né le 20 septembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gominet (Hubert), né le 27 décembre 1923.
M. Olmiccia (Lucien), né le 26 avril 1900.

RESEAU « S. A. P. R. 2 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

M. Battesti (Pierre), né le 21 novembre 1897.

RESEAU « S. A. P. R. 3 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Pons (Eugène), né le 15 mai 1886.

RESEAU « S. A. P. R. 6 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Béraud (Marcel), né le 4 novembre 1910.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Clément (Alfred), né le 21 septembre 1913.
M. Duruisseau (Fernand), né le 17 juillet 1897.
M. Guillemet (Marcel), né le 3 octobre 1903.
M. Lagarde (Robert), né le 3 mai 1914.
M. Lucas (Maurice), né le 17 mars 1913.
M. Pecqueux (Paulin), né le 18 décembre 1911.
M. Rollin (Georges), né le 7 février 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Chapat (Georges), né le 19 mars 1912.
M. Delort (Georges), né le 14 septembre 1897.
M. Gaulier (Jean), né le 2 juin 1900.
M. Matinier (Alphonse), né le 1er février 1888.
M. Nicollet (Albert), né le 28 août 1920.

RESEAU « SCHELBURN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Gaillard (Paul), né le 9 décembre 1900.

RESEAU « S. S. M. F. T. R. »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Taillandier (Marcel), né le 25 mars 1914.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Calvet (Louis), né le 21 août 1914.
M. Mercie (Marcel), né le 18 août 1912.

RESEAU « SUPER N. A. P. »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Boudeville (Robert), né le 22 octobre 1908.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lagrive (Jean), né le 3 novembre 1911.
M. Maire (Raymond), né le 31 juillet 1911.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gasnier (Lucien), né le 22 août 1914.

RESEAU « SUSSEX »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Binet (Pierre), né de 6 février 1922.

RESEAU « SYLVESTE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Philippot (Georges), né le 22 janvier 1911.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

M. Delacroix (Lucien), né le 24 avril 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Dubocage (Emile), né le 16 juillet 1912.
M. Viseux (Jean-Pierre), né le 14 août 1910.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)

M. Vanhaecke (Cyrille), né le 4 décembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Edouard (René), né le 8 mai 1921.
M. Maury (Alexandre), né le 19 septembre 1903.
M. Roger (Charles), né le 19 janvier 1903.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Baillet (André), né le 27 mars 1910.
M. Bavye (Marcel), né le 8 juillet 1910.
M. Blondel (René), né le 13 juillet 1912.
M. Boeykens (David), né le 21 novembre 1910.
M. Bonnet (Jean), né le 4 juin 1904.
M. Bullet (André), né le 7 août 1911.
M. Campens (Jean), né le 30 août 1922.
M. Cantre (Emile), né le 29 janvier 1915.
M. Caus (Désiré), né le 7 janvier 1899.
M. Claeys (Jean-Baptiste), né le 14 mai 1903.
M. Cousaert (Paul), né le 27 décembre 1921.
M. Decock (Charles), né le 26 janvier 1904.
M. Deprez (Marcel), né le 2 septembre 1912.
M. Desbonnet (Henri), né le 10 septembre 1898.
M. Deschepper (Raymond), né le 15 août 1921.
M. Devos (Jules), né le 31 novembre 1912.
M. Devreese (Lucien), né le 5 mars 1906.
M. Doolaeghe (Jean), né le 15 février 1906.
M. Dubar (Jean-Baptiste), né le 31 novembre 1913.
M. Flevet (Jean), né le 11 février 1924.
M. Fourmeaux (René), né le 24 mars 1920.

M. Fourmy (Pierre), né le 31 juillet 1908.
M. Gilbert (Marcel), né le 1er juillet 1898.
M. Halliez (Maurice), né le 21 septembre 1913.
M. Itsweire (Jacques), né le 22 juin 1925.
M. Jovenaux (Henri), né le 29 novembre 1922.
M. Kerckaert (Camille), né le 6 février 1925.
M. Knockaert (Louis), né le 26 décembre 1911.
M. Laporte (Etienne), né le 26 juin 1925.
M. Lepers (Gaston), né le 18 février 1896.
M. Lesieu (Lucien), né le 19 septembre 1906.
M. Lievin (Paul), né le 26 juin 1885.
M. Morel (Albert), né le 2 septembre 1905.
M. Morvan (Jean), né le 5 août 1926.
M. Pardoue (François), né le 14 octobre 1903.
M. Pennel (Jacques), né le 27 août 1923.
M. Plus (Jules), né le 15 mai 1924.
M. Roger (Florimond), né le 17 octobre 1897.
M. Saint-Venant (Louis), né le 13 mars 1908.
M. Simono (Maurice), né le 23 octobre 1901.
M. Six (Léon), né le 27 février 1924.
M. Smague (Jules), né le 13 novembre 1901.
M. Sollie (Maurice), né le 19 décembre 1927.
M. Soulier (Roger, né le 30 octobre 1924.
M. Vannieuwenhuysse (Emile), né le 30 avril 1906
M. Verstraete (Léon), né le 15 août 1910.
M. Weppe (Gaston), né le 7 février 1923.

RESEAU « TELL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mathias (Léandre), né le 13 juin 1907.

RESEAU « THEODULE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Paillet (Roger), né le 26 janvier 1913.

RESEAU « TRANSMISSIONS-ACTION »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Benois (Alphonse), né le 8 août 1911.

RESEAU « TURMA-VENGEANCE »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Charbonneaux (Jean), né le 26 mai 1918.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gravier (Pierre), né le 30 juin 1927.
M. Le Vagueres (Joseph), né le 6 août 1921.
M. Seville (Jean), né le 26 août 1906.
M. Souchel (Michel), né le 7 septembre 1923.

RESEAU « VELITE THERMOPHILE »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Groland (Raymond), né le 17 mai 1913.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Lefèvre (Emile), né le 21 octobre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Colin (Louis), né le 10 avril 1906.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Juchs (Raymond), né le 26 juin 1923.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Moussoir (Eugène), né le 21 septembre 1868.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Archer (François), né le 7 mai 1924.
M. Barral (Georges), né le 7 mars 1924.
M. Bayet (François), né le 24 mai 1926.
M. Bellard (Marcel), né le 4 mars 1916.
M. Beaumarie (Gabriel), né le 10 juin 1923.
M. Bello (Pierre), né le 6 mai 1923.
M. Brunaud (Charles), né le 31 décembre 1898
M. Bunel (Lucien), né le 29 janvier 1900.
M. Coche (René), né le 3 mai 1926.
M. Cormier (Pierre), né le 20 mars 1916.
M. de Brunhoff (Pascal), né le 20 avril 1924.
M. de Colombel (Yvan), né le 25 septembre 1915.
M. Frot (Raymond), né le 12 février 1897.
M. Fruchart (Emile), né le 3 septembre 1907.
M. Garnon (Frédéric), né le 4 octobre 1901.
M. Girard (Roger), né le 26 juin 1925.
M. Gredat (Maurice), né le 7 avril 1924.
M. Grosselin (Michel), né le 22 novembre 1924.
M. Kermina (Francis), né le 14 novembre 1924.
M. Lambert (Claude), né le 26 février 1924.
M. Langlois d'Estaintot (Jacques), né le 14 novembre 1924.
M. Le Meoc (Jean), né le 15 juillet 1924.
M. Leroy (Pierre), né le 21 janvier 1923.
M. Maenhaut (Raymond), né le 12 mars 1924.
M. Malaviole (Lucien), né le 21 avril 1915.
M. Martin (Jean), né le 7 novembre 1924.
M. Mathery (Paul), né le 7 septembre 1907.
M. Meline (Bertrand), né le 8 août 1924.
M. Millet (Maurice), né le 1er mars 1924.
M. Munier (Claude), né le 20 juillet 1925.
M. Neirinck (Jules), né le 13 juillet 1923.
M. Paplon (Maurice), né le 16 avril 1923.
M. Point (Bernard), né le 28 juillet 1926.
M. Rousseau (Etienne), né le 1er décembre 1925.
M. Roux (Aristide), né le 26 août 1875.
M. Soreph (Claude), né le 11 mars 1923.
M. Soreph (Serge), né le 28 juillet 1925.
M. Tardy (Pierre), né le 7 juillet 1924.
M. Villers (Gérard), né le 27 janvier 1923.
M. Vincent (Gaston), né le 6 février 1907.

RESEAU « VENGEANCE (Action) »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Monel (Camille), né le 4 juillet 1891.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Pelletier (Michel), né le 22 mai 1922.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Dubois (Max), né le 14 septembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bonnin (Pierre), né le 31 décembre 1921.
M. Burieau (Emile), né le 30 juillet 1899.
M. Cropp (Williams), né le 10 janvier 1921.
M. Debenoist (André), né le 17 juillet 1904.
M. Destailleur (Albert), né le 2 février 1906.
M. Dorleans (Lionel), né le 3 novembre 1924.
M. Farnault (Eugène), né le 4 septembre 1921.
M. Feunteun (Pierre), né le 29 décembre 1922.
M. Fève (Louis), né le 28 décembre 1907.
M. Friant (Abel), né le 9 septembre 1921.
M. Grelat (Maurice), né le 12 février 1909.
M. Le Bec (Jean), né le 3 décembre 1924.
M. Le Bris (Jean-Pierre), né le 1er janvier 1906.
M. Legrand (Jean), né le 23 mai 1914.
M. Mallet (Charles), né le 4 mars 1911.
M. Meneux (Daniel), né le 24 janvier 1908.
M. Millet (Maurice), né le 1er mars 1924.
M. Montagne (Albert), né le 15 avril 1904.
M. Morin (Roland), né le 17 septembre 1924.
M. Pillette (Pierre), né le 1er mars 1922.
M. Pitrau (Daniel), né le 8 novembre 1922.
M. Richard (Emile), né le 5 novembre 1896.
M. Roger (Albert), né le 8 juillet 1900.
M. Salomon (René), né le 7 décembre 1921.
M. Tap (André), né le 13 octobre 1897.
M. Thomas (Maurice), né le 17 janvier 1908.
M. Tibulle (Ernest), né le 22 février 1918.

RESEAU « VERMILLON »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Barbier (Lucien), né le 9 décembre 1902

RESEAU « VIC »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Crabbe (Gilbert), né le 6 janvier 1924.
M. Crabbe (Raoul), né le 3 août 1920.
M. Gobet (Auguste), né le 31 mars 1891.
M. Vandenesse (Jacques), né le 2 juillet 1903.

RESEAU « S. R. AIR »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Pascal (Henri), né le 16 décembre 1907.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
M. Doucet (Pierre), né le 6 octobre 1912.

Art. 2. — Sont homologués les personnels ci-après, des Forces françaises combattantes, disparus:

RESEAU « AJAX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Térèse (Antoine), né le 14 mai 1905.

RESEAU « ALLIANCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Laveissière (Marcel), né le 12 juin 1906
M. Richaud (Daniel), né le 30 avril 1925.

RESEAU « ALPHONSE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Juillet (Albert), né le 9 janvier 1916.

RESEAU « ARMEE VOLONTAIRE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Borderie (Pierre), né le 28 octobre 1900

RESEAU « BASE-ESPAGNE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
M. Weil (Jean-Jacques), né le 16 août 1918

RESEAU « BEARN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Housset (Jean), né le 14 mars 1920.

RESEAU « B. O. A. A. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Waxin (Albert), né le 31 mai 1912.

RESEAU « B. O. A. M. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bove (Roland), né le 14 août 1906.

RESEAU « B. O. A. P. 3 »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bernard (Alfred), né le 18 décembre 1899.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Roy (Marcel), né le 22 novembre 1889.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mathieu (Henri), né le 29 septembre 1888.

RESEAU « CARMEL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gambey (Charles), né le 4 novembre 1892.

RESEAU « C. D. L. L. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
M. Allegatière (Jean), né le 6 avril 1904.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Hecker (Albert), né le 12 juin 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Besson (Raymond), né le 16 août 1900.
M. Maitrot (Raymond), né le 25 août 1900.
M. Vinette (Paul), né le 29 avril 1885.

RESEAU « CENTURIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Mercier (Arsène), né le 4 février 1911.
M. Sollie (Jean), né le 20 mars 1920

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Camart (Charles), né le 3 octobre 1925.

RESEAU « CLAUDE-FRANÇOIS »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Claude (François), né le 14 avril 1922.

RESEAU « COHORS-ASTURIES »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Audige (Pierre), né le 15 août 1908.

RESEAU « DENIS-ARISTIDE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Baillet (Jacques), né le 11 novembre 1923.
M. Chain (Anselme), né le 13 novembre 1912.
M. Pradeau (Etienne), né le 13 janvier 1921.

RESEAU « ETIENNE-LEBLANC »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Leclaire (Luc), né le 6 février 1902

RESEAU « FRANÇOISE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Geraud (Paul), né le 10 mars 1918.

RESEAU « HAMLET »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Ducarieron (Marcel), né le 9 février 1912.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Burel (Henri), né le 27 novembre 1905.

RESEAU « HECTOR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)
M. Meiss (Robert), né le 24 avril 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Pacaud (Stanislas), né le 9 juillet 1892.
M. Toustou (Robert), né le 3 juin 1902.

RESEAU « HERCULE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Dubois (André), né le 19 mai 1906.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Barjaud (Jean), né le 16 avril 1922.

RESEAU « HONNEUR ET PATRIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Melgrani (Pierre), né le 1er mai 1915.

RESEAU « JADE-AMICOL »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Tissier (Pierre), né le 1er septembre 1915.

RESEAU « JADE-FITZROY »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Cauvet (Robert), né le 11 juin 1912.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Bacon (Alain), né le 19 janvier 1894.
M. Hess (Jean), né le 26 juillet 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Massin (Fernand), né le 6 janvier 1896.

RESEAU « JULITTE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
M. Bazin (Pierre), né le 3 mai 1919.

RESEAU « KLEBER »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Wolff (Marcel), né le 10 juillet 1896.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Thiéblemont (Gaston), né le 3 janvier 1897.

RESEAU « LOUIS-RENARD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Pécherceau (Auguste), né le 6 juin 1892.

RESEAU « LUCIEN-MESNARD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Riou (Yves), né le 17 mars 1920.

RESEAU « MITHRIDATE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Gaubin (Paul), né le 19 février 1900.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Lechange (Camille), né le 1er juin 1921.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Boquillon (Jean-Baptiste), né le 12 décembre 1885.

RESEAU « N. A. P. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Robin (Jacques), né le 31 août 1922.

RESEAU « NAVARRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Moussus (Jacques), né le 24 janvier 1926.

RESEAU « OSCAR »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Vallée (François), né le 1er janvier 1912.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lévêque (Roger), né le 28 janvier 1922.

RESEAU « PASCAL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Chauvel (Pierre), né le 31 août 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Morand (Charles), né le 28 décembre 1896.

RESEAU « PAT O'LEARY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Deroux (Jacques), né le 3 juin 1922.

RESEAU « P. C. C. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1942.)
M. Lefebvre (René), né le 23 février 1879.

RESEAU « PHRATRIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Vergne (André), né le 22 août 1913.

RESEAU « POURPRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Letailleur (Louis), né le 24 janvier 1912.

RESEAU « PROSPER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Giron (Pierre), né le 19 février 1922.

RESEAU « RONSARD-TROENE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Turbelin (Michel), né le 7 décembre 1922.

RESEAU « ROY-O.S.S. »

Avec le grade de lieutenant.

M. Lamy (Jacques), né le 1er décembre 1922.

RESEAU « SAINT-JACQUES »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Pinault (Henri), né le 31 mai 1902.

RESEAU « SAMSON »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Cressever (André), né le 8 août 1924.

RESEAU « S.A.P. R. 6 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Vitoux (René), né le 8 juillet 1909.

RESEAU « SEBASTIEN-LIONEL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Tayssèdre (Robert), né le 9 novembre 1910.

RESEAU « SHELBURN »

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Escartin (Xavier), né le 26 février 1907.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Lissarrague (Augustin), né le 22 février 1892.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Cornu (Germain), né le 6 juillet 1902.

RESEAU « SYLVESTRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Janssens (Roger), né le 1er novembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Belrnaert (Arthur), né le 20 mars 1902.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Boisard (Frédéric), né le 15 juillet 1892.
M. Conynck (Marcel), né le 27 septembre 1896.

RESEAU « TURMA-VENGEANCE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ebran (Albert), né le 20 octobre 1895

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Even (Corentin), né le 15 mai 1895.

RESEAU « TURQUOISE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ansquer (Bernard), né le 30 janvier 1919.

RESEAU « VELITE-THERMOPHILES »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Danaux (Jean), né le 21 juillet 1906.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Charles (Michel), né le 29 septembre 1926.
M. Goldstein (Emmanuel), né le 6 mai 1903.

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Andrieux (Jean), né le 4 août 1922.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Girard (Gilbert), né le 1er août 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Autret (Jean), né le 6 juillet 1920.
M. Bondon (Pierre), né le 20 novembre 1897.
M. Bréthereau (Jean), né le 8 février 1911.

Art. 3. — Les homologations prononcées au titre de l'article 2 acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Art. 4. — Les personnels étrangers, ci-après des Forces françaises combattantes sont homologués à titre posthume.

RESEAU « F. 2 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dwernicki (Joseph), né le 8 août 1897.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Jablonski (Zibigneiw), né le 1er janvier 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Starzynski (André), né le 15 octobre 1906.

RESEAU « SUSSEX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Baale (Joseph), né le 16 décembre 1894.

Art. 5. — Sont homologués les personnels étrangers ci-après, des Forces françaises combattantes, disparues:

RESEAU « F. 2 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Wawrzynkiewicz (Boleslaw), né le 8 juin 1899.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Palmbach (Henri), né le 15 juillet 1891.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Wozniak (Stanislas), né le 7 mai 1890.

Fait à Paris, le 25 octobre 1947.

Le secrétaire d'Etat,
à la présidence du Conseil,
PAUL BÉCHARD.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 novembre 1946.

RESEAU « KLEBER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Noël (André).

Lire:

RESEAU « GEORGES-FRANCE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Noël (André).

RESEAU « KLEBER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
M. Noël (Roger).

Lire:

RESEAU « GEORGES-FRANCE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
M. Noël (Roger).

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 janvier 1947.

RESEAU « PAT O'LEARY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gouailhardou (Paul).

Lire:

RESEAU « R. P. A. GALLIA »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gouailhardou (Paul).

RESEAU « BOURGOGNE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rayer: M. Prévot (Georges).

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 février 1947:

RESEAU « GALLIA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lallement (Charles).

Lire:

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lallement (Charles).

RESEAU « HILAIRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Audouin (Fernand).

Lire:

RESEAU « ANDALOUSIE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Audouin (Fernand).

RESEAU « ALLIANCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Ferrand (Bernard).

Lire:

RESEAU « MITHRIDATE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Ferrand (Bernard).

RESEAU « PAT O' LEARY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Nicolet (Henri).

Lire:

RESEAU « S. A. P. - R. I. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Nicolet (Henri).

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 mai 1947:

RESEAU « B. O. A. - P. 3 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Au lieu de:

M. Connemaille (Louis).

Lire:

M. Bonnemaille (Louis).

RESEAU « FRANÇOISE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Au lieu de:

M. Berrere (Jean).

Lire:

M. Barrere (Jean).

RESEAU « MARIE-ODILE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

Au lieu de:

M. Marchélidon (René).

Lire:

M. Marchelidon (René).

RESEAU « ETIENNE LEBLANC »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Au lieu de:

M. Degreny (Serge).

Lire:

M. Degregny (Serge).

RESEAU « S. S. M. F. - T. R. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Dechy (Maurice).

Lire:

RESEAU « ALIBI »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Dechy (Maurice).

RESEAU « ACOLYTE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Malere (Georges).

Lire:

RESEAU « TIBURCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Malere (Georges).

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 juin 1947:

RESEAU « B. O. A. - P. 3 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Chastre (Bernard).

Lire:

RESEAU « C. D. L. L. ACTION »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Chastre (Bernard).

RESEAU « DARIUS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Correy (Jacques).

Lire:

RESEAU « B. O. A. - P. 3 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Correy (Jacques).

RESEAU « HONNEUR ET PATRIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lecombre (Gabriel).

Lire:

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lecombre (Gabriel).

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 novembre 1946:

RESEAU « NAVARRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Virol (Pierre).

Lire:

RESEAU « SUSSEX »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Virol (Pierre).

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 février 1947:

RESEAU « GALLIA »

Avec le grade de commandant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Guillaud (Claude).

Lire:

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Guillaud (Claude).

RESEAU « CENTURIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lerable (Auguste).

Lire:

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lerable (Auguste).

RESEAU « MARIE-ODILE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Pean (Henry).

Lire:

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Pean (Henry).

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 juin 1947:

RESEAU « CESAR »

Avec le grade de capitaine.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Joly (Emile).

Lire:

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Joly (Emile).

RESEAU « SUSSEX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Moreau (Louis).

Lire:

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Moreau (Louis).

RESEAU « COTY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Borghini (René).

Lire:

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Borghini (René).

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 juillet 1947:

RESEAU « ARC EN CIEL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Guilbert (André).

Lire:

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Guilbert (André).

RESEAU « ARMEE VOLONTAIRE »

Avec le grade de capitaine.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Domergue (Charles).

Lire:

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Domergue (Charles).

RESEAU « CORVETTE »

Avec le grade de capitaine.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Rocoffort (Jean).

Lire:

RESEAU « HUNTER »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Rocoffort (Jean).

RESEAU « N. A. P. »

Avec le grade de capitaine.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gaillard (Louis).

Lire:

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gaillard (Louis).

RESEAU « OSCAR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Moine (Louis).

Lire:

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Moine (Louis).

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Robert (René-Georges).

Lire:

RESEAU « SUPER N. A. P. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Robert (René-Georges).

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Compadieu (Jean).

Lire:

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Compadieu (Jean).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Au lieu de:

M. Riguadière (Antony).

Lire:

M. Rigaudière (Antony).

RESEAU S. S. M. F. — T. R. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Johannes (Jean).

Lire:

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
M. Johannes (Jean).

RESEAU « TURMA-VENGEANCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de:

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dupouy (Jean).

Lire:

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dupouy (Jean).

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

Au lieu de:

M. Gogoy (Yves).

Lire:

M. Cogoi (Yves).

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

Au lieu de:

M. Velly (Joseph).

Lire:

M. Le Velly (Joseph).

RESEAU « COTY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Au lieu de:

M. Migand (Anselme).

Lire:

M. Micand (Anselme).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la vérification des pouvoirs: Territoire de Saint-Pierre et Miquelon (Mme Poinso-Chapuis, rapporteur).

2. — Nomination de deux vice-présidents suppléants de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944.

3. — Fixation de l'ordre du jour.

Erratum

au Journal officiel *du* 31 *octobre* 1947.

DÉBATS PARLEMENTAIRES

Séance du 30 octobre 1947.

A la suite du compte rendu *in extenso* de la séance du 30 octobre 1947, insérer les deux publications suivantes:

EXAMEN DES POUVOIRS

Rapport d'élection remis à la présidence en application de l'article 5 du règlement.

8e BUREAU. — *Mme Poinso-Chapuis*, rapporteur.

Territoire de Saint-Pierre et Miquelon.

Les élections du 28 septembre 1947 ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits: 2.534.
Nombre de votants: 2.292.
Bulletins blancs ou nuls à déduire: 16
Suffrages exprimés: 2.276.

Ont obtenu:

MM. Laurelli ..... 1.149 voix.
Savary ..... 1.127 —

M. Laurelli a été proclamé élu comme ayant réuni le plus grand nombre de suffrages.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'était jointe au dossier.

M. Laurelli justifiant des conditions d'éligibilité requises par la loi, votre 8e bureau vous propose de valider son élection.

OPPOSITION au vote sans débat de la proposition de loi de M. Louvel tendant à abroger l'acte dit loi du 15 février 1941 relative à l'organisation de la production, du transport et de la distribution du gaz (nos 1988-2428), formulée par M. VIOLLETTE.

Je déclare faire opposition au vote sans débat ayant des observations à formuler.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination de deux membres du conseil supérieur des transports.

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faire bénéficier les apiculteurs du statut du fermage. (Nos 446 et 789, année 1947. — M. Charles Brune, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Faustin Merle, jusques et y compris M. Charles Okala.

Tribunes. — Depuis M. Ott, jusques et y compris M. Rochette.

Convocation de commission.

La commission de la marine et des pêches se réunira le jeudi 13 novembre 1947, à quinze heures quinze (local no 215):

I. — Nomination d'un rapporteur de la proposition de loi (no 787, année 1947) tendant à reviser l'article 5 de la loi du 2 avril 1936 relative au transport des marchandises par mer.

II. — Questions diverses.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours (service de la protection des végétaux).

Un concours pour le recrutement de quatre contrôleurs stagiaires de la protection des végétaux s'ouvrira à Paris, le 25 novembre 1947, à neuf heures; les épreuves dureront deux jours

Les candidats titulaires de la licence ès sciences naturelles, ou du diplôme d'ingénieur de l'institut national agronomique, d'une école nationale d'agriculture ou de l'école nationale d'horticulture, devront avoir satisfait aux obligations des lois relatives au recrutement de l'armée et ne pas être âgés de plus de trente ans dans l'année du concours. Cette limite d'âge pourra être reculée d'une durée égale à celle des services militaires ou des services civils validables pour la retraite accomplis par les candidats.

Les demandes d'inscription, établies sur papier timbré, et accompagnées des pièces suivantes: bulletin de naissance, certificat de nationalité française, état signalétique et des services militaires, copies des diplômes, devront parvenir au ministère de l'agriculture (direction de la production agricole, service de la protection des végétaux), 78, rue de Varenne, Paris (7e), avant le 10 novembre 1947.

Le programme des épreuves et tous autres renseignements complémentaires seront fournis aux intéressés qui en feront la demande à l'adresse ci-dessus.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de vacance de chaire de faculté.

Par arrêté en date du 23 octobre 1947, la chaire de langue et littérature grecques de la faculté des lettres de l'université de Dijon (dernier titulaire: M. Daux, appelé à d'autres fonctions) est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours à dater de la publication du présent arrêté au *Journal officiel* est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres

Les dossiers de candidature, établis en double exemplaire devront être adressés à la fois au directeur de l'enseignement supérieur, président du comité consultatif des universités, et au doyen de la faculté intéressée.

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Publication des recettes.

I. — Evaluation des recettes de la quarante et unième semaine du 11 au 17 octobre 1947. (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1947 — Recettes évaluées	1946 — Recettes comptables	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947 — En valeur absolue	1947 — Pourcentage	1946 — En valeur absolue	1946 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	772.900	641.555	131.345	20,5		
Bagages et consigne	22.180	14.957	7.223	48,3		
Colis postaux, petits colis	114.390	79.349	35.041	44,2		
Marchandises (détail et wagons)	2.051.880	1.349.987	701.893	52		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	2.961.350	2.085.848	875.502	42		

II. — Evaluation des recettes au 17 octobre 1947.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 31 août 1947.	RECETTES évaluées du 1er septembre au 17 octobre 1947.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 17 octobre 1947.	RECETTES comptables du 1er janvier au 17 octobre 1946.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947 — En valeur absolue	1947 — Pourcentage	1946 — En valeur absolue	1946 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	27.948.092	6.960.020	34.908.112	26.525.200	8.382.912	31,6		
Bagages et consigne	528.903	181.370	710.273	512.168	198.105	38,7		
Colis postaux, petits colis	2.815.567	707.509	3.523.076	2.843.019	680.057	23,9		
Marchandises (détail et wagons)	51.034.635	13.057.095	64.091.730	37.596.471	26.495.259	70,5		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	82.327.197	20.905.994	103.233.191	67.476.858	35.756.333	53		

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris

ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Société anonyme des usines Dior

AU CAPITAL DE 46 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

SAINT-NICOLAS, PRÈS GRANVILLE (MANCHE)

R. C. : Granville n° 41.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 60 obligations 4 1/4 0/0 1943 dont le quatrième amortissement est prévu pour le 15 novembre 1947.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en octobre 1947.

Liste de rappel des obligations 4 1/4 0/0 1943 sorties à des tirages antérieurs et non remboursées au 1er octobre 1947.

16 à 20 — 130 — 706 à 710 — 758 et 759 — 836 — 921 et 922 — 1.296 — 1.301 à 1.305 — 1.416 et 1.417 — 1.939 et 1.940 — 2.011 et 2.012 — 2.546 à 2.550 — 2.596 à 2.600 — 2.761 à 2.765 — 2.886 à 2.890 — 2.921 à 2.925.

Etablissements Homeyer

Imprimerie, librairie, papeterie.

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL D'UN MILLION DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

5, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, EPINAL (VOSGES)

Registre du commerce : Epinal n° 2803

Obligations de 1.000 F 5 0/0 1931.

Obligations sorties au tirage du 15 octobre 1947.

5	45	47	22	29	35	53	65	66	77
82	109	132	160	164	170	197	231	256	258
262	263	274	303	304	318	326	362	369	385
387	393	404	414	433	485	496	518	520	559
589	590	596							

Ces obligations sont remboursables à partir du 1er janvier 1948 à 994,75 F net, coupons du 1er juillet 1948 et suivants attachés.

Liste des obligations non encore remboursées.

Tirage du 3 avril 1940.

155

remboursable à 995,275 F coupons au 1er juillet 1942 et suivants attachés.

Tirage du 20 septembre 1943.

204

remboursable à partir du 1er janvier 1944, à 994,75 F, coupons au 1er juillet 1944 et suivants attachés.

Tirage du 3 septembre 1945.

9 145 149 250 279

remboursables à partir du 1er janvier 1946, à 994,75 F, coupons au 1er juillet 1946 et suivants attachés.

Tirage du 28 septembre 1946.

11	21	26	45	48	52	72	96	97	100
112	141	152	206	210	220	223	261	363	395
408	424	437	464	502	562	571	588		

remboursables à partir du 1er janvier 1947, à 994,75 F net, coupons au 1er juillet 1947 et suivants attachés.

Société de construction mécanique de Vierzon

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 22 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : VIERZON (CHER)

R. C. : Bourges n° 2272.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 22 obligations 4 1/2 0/0 1946 dont le premier amortissement est prévu pour le 1er novembre 1947.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en octobre 1947.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel du 26 novembre 1946.)

UNION DES COOPERATEURS DE LORRAINE

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE

A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

SIÈGE SOCIAL : BAR-LE-DUC, 24, RUE BRADFER

R. C. : Bar-le-Duc 302369.

EMPRUNT OBLIGATAIRE 3,75 0/0 1945.

Deuxième tirage d'amortissement.

Liste des 257 obligations sorties au tirage du 1er septembre 1947 et qui seront remboursées le 1er octobre 1947 en même temps que le coupon n° 4 échu à cette date. A partir du 1er octobre 1947, les obligations amorties au présent tirage et non remboursées cesseront de porter intérêts.

122	155	212	235	397	438	441	544
567	589	591	595	717	721	735	744
805	878	939	948	996	1.002	1.008	1.043
1.057	1.058	1.245	1.267	1.271	1.299	1.323	1.390
1.391	1.442	1.449	1.458	1.461	1.498	1.605	1.679
1.682	1.702	1.761	1.779	1.835	1.846	1.892	1.930
2.033	2.119	2.225	2.233	2.346	2.332	2.346	2.496
2.532	2.563	2.580	2.612	2.624	2.708	2.731	2.759
2.818	2.878	2.943	2.955	2.979	3.032	3.103	3.161
3.196	3.212	3.238	3.267	3.289	3.290	3.305	3.318
3.341	3.343	3.395	3.493	3.535	3.538	3.569	3.599
3.654	3.682	3.703	3.755	3.784	3.868	3.875	3.879
3.906	3.926	3.937	3.960	3.965	4.005	4.101	4.117
4.141	4.198	4.224	4.254	4.315	4.391	4.438	4.489
4.540	4.694	4.733	4.804	4.818	4.887	4.934	4.958
4.963	5.014	5.023	5.091	5.144	5.150	5.224	5.318
5.391	5.401	5.420	5.429	5.456	5.463	5.501	5.513
5.567	5.751	5.753	5.865	5.868	5.936	6.022	6.085
6.096	6.112	6.149	6.155	6.201	6.245	6.283	6.284
6.328	6.344	6.470	6.488	6.555	6.571	6.576	6.629
6.632	6.647	6.666	6.810	6.825	6.892	6.895	6.898
6.908	6.940	6.979	6.993	7.002	7.049	7.062	7.096
7.108	7.122	7.127	7.137	7.236	7.244	7.293	7.372
7.379	7.381	7.427	7.491	7.496	7.578	7.625	7.643
7.650	7.665	7.724	7.806	7.846	7.848	7.858	7.863
7.919	7.946	7.981	7.989	8.004	8.023	8.035	8.050
8.076	8.113	8.119	8.156	8.185	8.221	8.244	8.245
8.258	8.264	8.275	8.289	8.340	8.341	8.360	8.423
8.482	8.531	8.537	8.568	8.583	8.741	8.746	8.828
8.935	9.000	9.033	9.107	9.131	9.184	9.314	9.358
9.419	9.443	9.453	9.477	9.481	9.547	9.600	9.645
9.624	9.646	9.682	9.684	9.696	9.728	9.769	9.881
9.970							

Liste des obligations sorties au premier tirage d'amortissement et dont le remboursement n'a pas encore été demandé.

48	201	1.416	1.441	1.229	1.437	1.719	1.784
1.845	1.896	2.043	2.203	2.471	2.578	2.993	3.175
3.231	3.292	3.510	4.118	4.155	4.334	4.574	4.675
4.859	4.924	4.927	4.962	4.991	5.524	5.576	5.603
5.614	5.668	5.697	5.766	5.815	6.056	6.090	6.184
6.194	6.640	6.862	6.886	6.988	7.708	7.850	8.348
8.554	8.664	9.055	9.296	9.312	9.327	9.739	9.819

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz

68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 500 F 3 0/0 Ex-6 0/0 1929

DE LA

Compagnie française d'électrolyse.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.200.000 FRANCS DONT LE SIÈGE EST A SAINT-MARTIN-SUR-LE-CHAMBRE (SAVOIE)

En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

AMORTISSEMENT 1947

Tirage du 13 octobre 1947.

1° Quatre-vingt-treize obligations rachetées et amorties.

2° Tirage au sort de cent-sept obligations formant le complément de l'amortissement prévu pour l'année 1947, remboursables à partir du 15 novembre 1947, avec le coupon du 15 mai 1948 attaché, à 500 F.

255	295	353	374	418	444	458	566
574	601	607	1.073	1.156	1.158	1.186	1.256
1.377	1.431	1.506	1.523	1.529	1.546	2.217	2.243
2.267	2.282	2.326	2.341	2.386	2.411	2.435	2.458
2.497	3.055	3.176	3.225	3.267	3.311	3.346	3.376
3.421	3.429	3.500	3.522	4.038	4.066	4.109	4.124
4.175	4.200	4.253	4.302	4.321	4.340	4.538	4.630
4.684	5.225	5.356	5.456	5.549	5.592	5.631	5.689
5.695	5.712	5.750	5.756	5.804	6.238	6.424	6.472
6.502	6.525	6.604	6.684	6.731	6.761	6.799	6.847
6.865	7.045	7.111	7.469	7.214	7.243	7.272	7.306
7.363	7.398	7.442	7.458	7.883			

Numéros des obligations restant à rembourser.

Néant.

HAUT COMMISSARIAT de la République française à Madagascar

EMPRUNT DE 60.000 OBLIGATIONS DE 500 F 2,50 0/0 1897.

Cent unième tirage du 20 septembre 1947.

Numéros des 755 obligations amorties remboursables à partir du 1er novembre 1947.

31	226	259	728	1.135	1.144	1.237
1.315	1.322	1.326	1.428	1.529	1.679	1.701
1.704	1.771	1.812	1.909	2.126	2.167	2.212
2.435	2.634	2.636	2.649	2.685	2.768	2.932
2.936	3.032	3.188	3.350	3.395	3.501	3.632
3.771	3.880	4.035	4.081	4.117	4.460	4.474
4.515	4.550	4.681	4.696	4.792	4.938	5.085
5.093	5.206	5.212	5.494	5.529	5.597	5.661
5.667	5.953	6.000	6.009	6.041	6.080	6.253
6.402	6.418	6.444	6.760	6.798	6.799	6.831
6.854	6.910	6.977	7.304	7.575	7.608	7.617
7.632	7.827	7.911	8.052	8.111	8.167	8.179
8.181	8.230	8.411	8.490	8.547	8.597	8.673
8.684	8.717	8.797	8.807	8.925	8.942	9.002
9.036	9.375	9.382	9.408	9.584	9.594	9.684
9.715	9.737	9.920	9.930	9.931	9.966	10.008
10.573	10.605	10.715	10.733	10.749	10.764	11.015
11.146	11.177	11.488	11.895	11.896	11.921	12.036
12.078	12.119	12.128	12.148	12.166	12.203	12.317
12.410	12.532	12.587	12.628	12.703	12.811	12.812
12.813	12.857	12.976	13.041	13.070	13.097	13.588
13.698	13.736	13.816	13.961	14.078	14.213	14.235
14.267	14.307	14.335	14.414	14.459	14.542	14.573
14.964	15.191	15.216	15.265	15.396	15.676	15.705
15.813	15.855	16.008	16.014	16.023	16.026	16.269
16.351	16.427	16.438	16.504	16.564	16.567	16.576
16.601	16.684	16.843	16.856	16.914	16.925	17.024
17.015	17.092	17.194	17.210	17.232	17.251	17.474
17.475	17.520	17.521	17.577	18.031	18.111	18.117
18.123	18.308	18.377	18.481	18.489	18.562	18.562
18.616	18.642	18.689	18.692	18.735	19.033	19.162
19.448	19.455	19.456	19.478	19.513	19.661	19.680
19.709	19.722	19.767	19.786	19.789	19.798	19.950
20.046	20.172	20.173	20.196	20.307	20.445	20.547
20.607	20.711	20.737	20.805	20.852	20.960	21.140
21.151	21.196	21.317	21.323	21.372	21.524	21.639
21.771	21.830	21.900	22.009	22.217	22.236	22.350
22.464	22.556	22.604	22.745	22.809	22.843	22.854
22.856	23.003	23.162	23.290	23.328	23.448	23.467
23.486	23.589	23.615	23.658	23.667	23.669	23.804
23.949	24.007	24.041	24.064	24.104	24.138	24.264
24.483	24.508	24.599	24.613	24.732	24.796	24.933
25.023	25.052	25.095	25.166	25.289	25.506	25.578
25.649	25.668	25.671	25.704	25.746	25.995	26.036
26.065	26.106	26.223	26.309	26.472	26.475	26.529
26.603	26.755	26.765	26.775	26.815	26.990	26.994
27.025	27.045	27.069	27.102	27.429	27.427	27.428
27.432	27.444	27.519	27.533	27.600	27.610	27.768
27.834	27.863	27.899	27.916	28.019	28.148	28.150
28.165	28.260	28.271	28.424	28.613	28.792	28.794
28.800	28.881	28.991	29.015	29.350	29.396	29.662
29.715	29.735	29.911	30.020	30.067	30.071	30.090
30.097	30.158	30.198	30.256	30.351	30.465	30.581
30.651	30.683	30.698	30.744	30.753	30.783	30.833
30.891	30.893	30.912	30.971	31.004	31.008	31.020
31.071	31.135	31.152	31.245	31.258	31.262	31.360
31.842	31.889	31.895	31.898	32.115	32.118	32.206
32.319	32.323	32.505	32.507	32.555	32.774	32.791
32.810	32.818	33.061	33.071	33.081	33.083	33.255
33.292	33.310	33.528	33.645	33.660	33.681	33.697
33.698	33.760	33.763	33.923	33.972	33.993	34.065
34.197	34.207	34.274	34.291	34.546	34.593	34.918
35.007	35.161	35.198	35.253	35.291	35.334	35.607
35.744	35.774	35.867	35.984	36.037	36.043	36.217
36.311	36.347	36.468	36.473	36.562	36.589	36.608
36.694	36.697	36.719	36.965	36.980	37.000	37.037
37.069	37.229	37.245	37.270	37.334	37.392	37.465
37.481	37.626	37.639	37.699	37.777	37.858	37.913
37.933	38.147	38.217	38.303	38.514	38.739	38.768
38.781	38.808	38.897	38.978	38.997	39.007	39.152
39.158	39.615	39.643	39.668	39.764	39.777	39.784
39.888	39.921	40.189	40.211	40.229	40.284	40.322
40.400	40.554	40.645	40.843	40.857	41.029	41.378
41.482	41.483	41.509	41.519	41.660	41.842	42.148
42.278	42.420	42.517	42.777	42.979	42.993	43.072
43.149	43.183	43.214	43.216	43.345	43.355	43.398
43.505	43.542	43.580	43.807	44.193	44.265	44.270
44.358	44.364	44.373	44.486	44.538	44.649	44.795
44.872	45.004	45.018	45.048	45.103	45.131	45.133
45.172	45.284	45.313	45.331	45.366	45.381	45.467
45.484	45.581	45.585	45.593	45.728	45.755	46.033
46.041	46.263	46.286	46.334	46.389	46.433	46.440
46.585	46.612	46.766	46.861	46.874	46.881	46.950
47.053	47.072	47.082	47.136	47.266	47.315	47.457
47.480	47.494	47.678	47.745	47.867	47.905	47.988
48.143	48.170	48.191	48.510	48.596	48.611	48.656
48.770	48.779	48.833	48.911	48.949	49.045	49.072
49.184	49.262	49.376	49.425	49.495	49.499	49.662
49.714	49.790	49.960	49.981	50.084	50.190	50.199
50.231	50.253	50.342	50.372	50.383	50.416	50.428
50.459	50.528	50.618	50.653	50.658	50.664	50.798
50.891	50.911	50.955	51.000	51.003	51.044	51.053
51.139	51.230	51.238	51.306	51.361	51.487	51.632
51.725	51.803	51.830	51.900	51.935	52.011	52.025
52.056	52.087	52.247	52.272	52.341	52.463	52.530
52.598	52.600	52.726	52.803	52.886	52.963	53.074
53.256	53.341	53.613	53.783	53.799	53.835	53.907
53.948	54.044	54.108	54.188	54.227	54.450	54.701
54.716	54.734	55.104	55.141	55.150	55.363	55.375
55.382	55.420	55.430	55.541	55.570	55.586	55.749
55.943	55.984	56.075	56.088	56.252	56.452	56.500
56.632	56.636	56.660	56.688	56.763	56.772	56.782
56.970	57.064	57.100	57.226	57.368	57.467	57.543
57.567	57.614	57.636	57.660	57.759	57.762	57.795
57.871	57.874	57.985	58.027	58.101	58.297	58.306
58.386	58.469	58.544	58.620	58.698	58.778	58.856
58.890	58.907	59.006	59.158	59.166	59.205	59.393
59.534	59.760	59.784	59.790	59.844	59.938	

La liste des numéros restant à rembourser sur les tirages précédents a été publiée au *Journal officiel* du 18 mai 1947.

Etablissements DICKSON

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 80.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 18, RUE MANDAR, PARIS (2e)
R. C.: Seine n° 209651.

Obligations 4 0/0 1945 de 5.000 F.

Le deuxième amortissement de 50 obligations prévu pour le 1er novembre 1947 a été effectué par voie de rachats en Bourse.

Le premier amortissement a également été effectué par rachats.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du* 21 *décembre* 1945.)

Gouvernement de la Martinique

Emprunt 5 0/0 1933-1935.

Liste des 180 numéros d'obligations sorties au tirage du 2 octobre 1947 et remboursables à partir du 1er novembre 1947.

OBLIGATIONS DE 1.000 F

1.301 à 1.308 — 1.531 à 1.540 — 2.631 à 2.640 — 5.021 à 5.024 — 6.061 à 6.067 — 6.069 et 6.070 — 8.151 à 8.160 — 11.481 à 11.490 — 14.281 à 14.290 — 14.631 à 14.640 — 16.721 à 16.730 — 18.641 à 18.650 — 28.488 à 28.491 — 28.292 à 28.301.

OBLIGATIONS DE 5.000 F

21.248 et 21.249 — 21.355 — 21.476 et 21.477 — 21.548 et 21.549 — 21.566 et 21.567 — 29.368 et 29.369 — 29.496 et 29.497.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 20 avril 1947.

Gouvernement de la Guadeloupe

Emprunt 5 0/0 1934-1935.

Liste des 240 obligations sorties au tirage du 2 octobre 1947 et remboursables à partir du 1er novembre 1947.

OBLIGATIONS DE 1.000 F

1.551 à 1.560 — 3.731 et 3.732 — 3.731 à 3.740 — 4.481 à 4.490 — 5.541 à 5.550 — 7.271 à 7.280 — 12.481 à 12.486 — 13.411 à 13.420 — 14.651 à 14.660 — 15.411 à 15.420 — 18.243 à 18.248 — 21.783 à 21.792 — 22.123 à 22.132 — 23.763 à 23.772 — 23.793 à 23.802 — 23.973 à 23.982 — 24.633 à 24.642 — 25.923 à 25.932 — 27.083 — 27.091 et 27.092 — 27.793 à 27.802 — 30.807 à 30.812.

OBLIGATIONS DE 5.000 F

17.064 et 17.065 — 17.836 et 17.837 — 34.090 et 34.091 — 34.904 et 34.905 — 35.584 et 35.585 — 35.742 et 35.743.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 20 avril 1947.

Gouvernement de la Guyane

Emprunt 5 0/0 1934-1935.

Liste des 40 numéros d'obligations sorties au tirage du 2 octobre 1947 et remboursables à partir du 1er novembre 1947.

OBLIGATIONS DE 1.000 F

311 à 315 — 1.734 et 1.735 — 2.481 à 2.485 — 2.941 à 2.945 — 5.231 à 5.235 — 7.435 à 7.439 — 7.515 à 7.519 — 7.975 à 7.978 — 8.346 à 8.349.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 20 avril 1947.

Gouvernement de la Réunion

Emprunt 5 0/0 1934.

Liste des 120 numéros d'obligations sorties au tirage du 2 octobre 1947 et remboursables à partir du 1er novembre 1947.

OBLIGATIONS DE 1.000 F

951 à 960 — 4.541 à 4.550 — 5.051 à 5.060 — 8.171 à 8.180 — 9.101 à 9.103 — 9.109 et 9.110 10.071 à 10.080 — 13.751 à 13.760 — 15.681 à 15.690 — 16.301 à 16.310 — 16.721 à 16.730 — 16.811 à 16.814 — 18.910.

OBLIGATIONS DE 5.000 F

19.706 et 19.707 — 20.576 et 20.577.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel du* 20 avril 1947.

MILLION-GUIET-TUBAUTO

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 30 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
A LEVALLOIS-PERRET, 28-30, RUE GRIFFULHE
Registre du commerce: Seine 4095.

Obligations 4 1/4 0/0 *de* 1.000 *F*
(*émission* 1913).

Quatrième amortissement du 1er décembre 1947.

Usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission, la société a racheté, sur le marché, les 560 obligations dont l'amortissement est prévu pour le 1er décembre 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort, et les 560 obligations rachetées seront annulées.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachat en Bourse.

BILANS DE SOCIÉTÉS

L'URBAINE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE

Société anonyme au capital de 37.800.000 Frs entièrement versés.

ENTREPRISE PRIVÉE RÉGIE PAR LE DÉCRET-LOI DU 14 JUIN 1938

FONDEE EN 1865

Enregistrée par arrêté ministériel du 13 mars 1907.

Siège Social : 24, Rue Le Peletier, à PARIS (9e)

Registre du commerce: Seine n° 9864.

ÉTAT A-1.

Bilan au 31 décembre 1946.

ACTIF	
Placements:	
II. — Valeurs et espèces déposées en cautionnement auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger	4.636.314 »
III. — Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:	
a) Valeurs représentant la couverture des engagements pris envers les assurés et bénéficiaires de contrats	2.512.764.282 22
b) Autres valeurs sans affectation spéciale (art. 163 du décret)	69.197.475 »
IV. — Valeurs remises par les réassureurs et immatriculées au nom de la société ou déposées à la Banque de France au nom de la société	181.467.061 80
V. — Valeurs grevées d'hypothèques ou remises par la société en garantie d'opérations autres que les acceptations en réassurances	23.308.411 »
VI. — Autres valeurs détenues par la société	6.710.828 53
Créances pour espèces remises aux cédants en représentation des engagements techniques de réassurances acceptées:	
a) Valeurs	10.591.026 »
b) Espèces	30.918.254 62
Espèces en caisse au siège social	189.818 80
Banques, chèques postaux	30.716.335 68
Quittances de primes à recevoir et créances sur les agents et courtiers:	
a) Espèces en caisse dans les agences	57.227.547 63
c) Primes à recevoir: quittances de moins de trois mois de date (art. 159 du décret du 30 décembre 1938)	43.307.005 10
d) Primes à recevoir: quittances de plus de trois mois de date	53.941.007 20
Créances en compte courant sur les cédants	4.692.210 »
Réserves mathématiques à la charge des cessionnaires:	
a) Pour risques en cours	405.443.400 »
b) Pour sinistres à payer	7.559.963 50
c) Pour capitaux échus et non payés	2.055.943 »
d) Pour rachats à payer	607.157 »
Réserves mathématiques à la charge des rétrocessionnaires	6.735.527 »
Autres réserves techniques à la charge des cessionnaires:	
Réserve de prévoyance (assurances temporaires collectives)	644.277 »
Créances diverses (débiteurs divers)	32.403.162 30
Intérêts échus et non recouvrés	6.002.955 52
Loyers échus et non recouvrés	2.535.997 45
Intérêts courus et non recouvrés (sur placements figurant à l'actif pour leur valeur en capital)	19.991.731 17
Commissions d'acquisition à amortir:	
Exercice 1944	10.520.988 »
Exercice 1945	13.311.331 »
Exercice 1946	11.591.271 »
Total	3.548.834.282 52

PASSIF	
Capital social	37.800.000 »
Réserves diverses:	
Réserve spéciale (prime d'émission)	22.939 »
Réserve de prévoyance pour éventualités diverses	16.386.346 »
Réserve de garantie	16.359.182 »
Réserve spéciale de réévaluation	147.353.018 78
Engagements de la société envers les assurés et bénéficiaires de contrats (réserves techniques) (art. 149-1° du décret du 30 décembre 1938):	
1. Réserves mathématiques, affaires directes, réassurances non déduites:	
a) Pour risques en cours	2.518.147.812 »
b) Pour sinistres à payer	30.606.710 60
c) Pour arrérages échus et non payés	2.439.459 34
d) Pour capitaux échus et non payés	13.446.700 60
e) Pour rachats à payer	7.592.064 63
2. Réserves pour bénéfices non distribués annuellement aux assurés:	
a) Participations dues à payer aux assurés	80.415 80
b) Comptes de bénéfices répartis aux assurés	24.051.689 99
3. Autres réserves techniques, réassurances non déduites:	
Réserve de prévoyance (assurances temporaires collectives)	4.233.200 »
4. Réserves techniques des acceptations en réassurance (rétrocessions non déduites):	
a) Réserves mathématiques pour risques en cours	113.191.766 »
b) Réserves mathématiques pour sinistres, arrérages, capitaux, rachats à payer	225.415 »
Réserve de capitalisation	25.410.434 56
Autres dettes privilégiées et dettes immédiatement exigibles (art. 149-2° du décret du 30 décembre 1938):	
a) Dettes fiscales et autres dettes privilégiées	11.349.274 34
b) Dettes immédiatement exigibles (autres que prévues explicitement ci-après)	8.960.231 04
Dettes pour dépôts de garantie des agents, des assurés et des tiers autres que les cessionnaires (art. 149-3° du décret):	
a) Provisions de primes et autres dépôts de garantie en espèces	5.681.090 38
b) Dépôts de garantie en valeurs mobilières	2.776.848 53
Dettes envers les agents et courtiers	2.009.971 98
Dettes pour valeurs ou espèces remises par les cessionnaires en représentation des engagements techniques de réassurances cédées:	
a) Espèces	181.681.272 »
b) Valeurs mobilières immatriculées ou déposées à la Banque de France au nom de la société	181.467.061 80
Dettes en compte courant envers les cessionnaires	34.258.162 54
Dettes en compte courant envers les cédants	2.033.568 26
Loyers et revenus perçus d'avance	3.324.687 35
Dettes diverses (créditeurs divers)	149.688.725 98
Réserves ou provisions pour fluctuations de changes sur devises étrangères	4.062.589 »
Autres réserves ou provisions pour annulation éventuelle de créances et pour variation éventuelle de la valeur des postes d'actif	4.202.945 05
Total	3.548.834.282 52

ÉTAT A-2.

Etat détaillé de profits et pertes de l'exercice, 2e semestre 1946.

DEBIT	
PREMIÈRE PARTIE. — *Résultats des opérations d'assurances.*	
Sinistres survenus	26.317.753 »
Capitaux et arrérages échus	36.348.488 50
Rachats effectués	18.831.760 »
Participation des assurés aux bénéfices	3.461.232 »
Commissions payées et à payer	30.494.080 49
Primes cédées en réassurance et rétrocédées	38.261.415 »
Pertes sur les nues propriétés	141.169 »
Réserves techniques au 31 décembre de l'exercice (réassurances non déduites):	
a) Réserves mathématiques pour risques en cours	2.639.982.605 »
b) Réserves pour bénéfices non distribués aux assurés	24.051.689 99
c) Autres réserves techniques (réserve de prévoyance assurances temporaires collectives).	4.233.200 »
Réserves techniques au 30 juin de l'exercice précédent à la charge des réassureurs:	
a) Réserves mathématiques pour risques en cours	395.977.739 »
b) Autres réserves techniques (réserve de prévoyance assurances temporaires collectives).	535.552 »
Autres éléments de débit imputables aux catégories:	
Virements de réserves	27.756.317 50
Frais généraux	59.669.736 82
Impôts à la charge de la société	3.792.751 85
DEUXIÈME PARTIE. — *Gestion générale.*	
Frais de gestion autres que les frais généraux et les impôts	106.356 05
Pertes sur réalisation de valeurs mobilières	3.553.823 63
Allocation à la caisse de prévoyance du personnel	6.512.545 76
Moins-value par estimation de valeurs	4.083.756 »
Moins-value sur conversion de monnaies étrangères.	603.851 79
Amortissement des commissions à amortir:	
Sur commissions de l'exercice 1944	91.719 »
Amortissement réglementaire des immeubles (art. 172 du décret du 30 décembre 1938)	821.486 »
Amortissement des bons de Bayonne	3.707.837 »
Réserves ou provisions au 31 décembre:	
Réserve de capitalisation	25.410.434 56
Réserve de garantie	16.359.482 »
Autres éléments de débit:	
Portion des intérêts attribués aux catégories d'assurances	42.624.874 29
Intérêts sur dépôts de garantie des cessionnaires	3.452.939 65
Intérêts portés à divers comptes	1.048.063 77
Solde créditeur	2.477.790 »
Total général	3.420.415.849 35

CREDIT	
PREMIÈRE PARTIE. — *Résultats des opérations d'assurances.*	
Primes émises et accessoires de primes, nets d'impôts et nets d'annulations:	
a) Primes uniques	47.973.949 »
b) Primes annuelles	165.817.580 19
c) Surprimes	261.403 »
Coûts de polices, nets d'annulations	249.717 »
Parts des réassureurs:	
a) Dans les sinistres survenus	7.485.416 »
b) Dans les capitaux et arrérages échus	4.323.875 »
c) Dans les rachats effectués	2.744.875 »
Réserves techniques à la charge des réassureurs, au 31 décembre de l'exercice:	
a) Réserves mathématiques pour risques en cours	412.178.927 »
b) Autres réserves techniques (réserve de prévoyance assurances temporaires collectives).	644.277 »
Bénéfices sur les usufruits	44.891 36
Réserves techniques au 30 juin de l'exercice précédent (réassurances non déduites):	
a) Réserves mathématiques pour risques en cours	2.520.221.081 »
b) Réserves pour bénéfices non distribués aux assurés	23.735.506 69
c) Autres réserves techniques (réserve de prévoyance assurances temporaires collectives).	3.704.886 »
Autres éléments de crédit imputables aux catégories:	
a) Intérêts attribués	42.624.874 29
b) Virements de réserves	28.365.014 50
c) Commissions à la charge des réassureurs	9.629.816 »
Provision pour participation des assurés aux bénéfices	1.900.175 30
DEUXIÈME PARTIE. — *Gestion générale.*	
Revenus des valeurs mobilières	38.580.223 60
Revenus des immeubles	1.118.568 55
Revenus des prêts hypothécaires	66.751 78
Revenus des autres valeurs	3.125.174 87
Bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières et immobilières	10.997.167 14
Revenus sur créances pour dépôts de garantie remis aux cédants	616.332 50
Revenus, intérêts et bénéfices divers	2.673.350 83
Frais d'acquisition non amortis (arrêté du 5 mai 1947)	8.643.027 »
Commissions d'acquisition non amorties	5.803.532 »
Report des réserves ou provisions au 31 décembre de l'exercice précédent:	
Réserve de capitalisation	28.962.988 76
Réserve de garantie	15.316.708 »
Provision pour amortissement des bons de Bayonne	9.618.539 »
Autres éléments de crédit:	
Prélèvement sur la réserve de réévaluation	22.801.251 »
Total général	3.420.415.849 35

Répartition du solde.

Répartition minimum garantie aux porteurs de parts bénéficiaires (art. 7 de la loi du 25 avril 1946) (provision) ..... 2.477.790 »

Récapitulation générale des valeurs mobilières et immobilières.

	PRIX D'ACHAT ou de revient.	VALEUR d'après le cours de la Bourse ou valeur de réalisation.	VALEUR figurant à l'actif du bilan.
II. — Valeurs et espèces déposées en cautionnement ou consignées auprès d'un Etat ou d'un établissement public étranger:			
a) Valeurs et espèces appartenant à la société	4.636.314 »	5.228.977 »	4.636.314 »
III. — Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:			
A. — Valeurs représentant la couverture des engagements pris envers les assurés et bénéficiaires de contrats:			
a) Valeurs amortissables admises sans limitation par l'article 153	1.372.498.158 »	1.397.822.122 »	1.367.663.918 »
b) Autres valeurs admises par l'article 153	431.937.741 26	671.278.965 47	638.882.137 93
Total (*a*+*b*)	1.804.435.899 26	2.069.101.087 47	2.006.546.055 93
c) Valeurs admises en couverture d'engagements pris à l'étranger	425.519.285 »	436.428.508 »	425.519.285 »
d) Avances sur polices	69.681.647 96	69.681.647 96	69.681.647 96
e) 1. Nues propriétés et usufruits de valeurs visées à l'article 153	11.152.930 »	13.535.147 »	11.017.293 33
Total III-A	2.310.789.762 22	2.588.746.390 43	2.512.764.282 22
B. — Valeurs visées à l'article 163 du décret	69.197.475 »	103.168.604 »	69.197.475 »
IV. — Valeurs remises par les réassureurs, immatriculées au nom de la société ou déposées à la Banque de France au nom de la société:			
a) Valeurs visées à l'article 153 du décret	160.946.758 80	160.946.758 80	160.946.758 80
b) Autres valeurs	20.520.303 »	20.520.303 »	20.520.303 »
V. — Valeurs grevées d'hypothèques ou remises par la société en garanties d'opérations autres que les acceptations en réassurances:			
a) Valeurs de l'article 153	23.308.411 »	26.787.682 »	23.308.411 »
VI. — Autres valeurs détenues par la société	6.710.828 53	8.262.958 »	6.710.828 53
Total général	2.596.109.852 55	2.913.661.673 23	2.798.084.372 55
Totaux partiels:			
1° Valeurs de l'article 153 (III *a*+III *b*+III *e* n° 1+IV *a*+V *a*+V *b*)	2.206.788.395 75	2.270.370.675 27	2.201.818.519 06
2° Valeurs auxquelles s'appliquent les règles d'estimation de l'article 170 du décret du 30 décembre 1938 (II *a*+III *b*+III *c*+III *e*+V)	1.103.499.077 93	1.153.259.279 47	1.103.363.441 26
3° Total des valeurs mobilières (valeurs remises exclues)	2.113.413.126 »	2.221.569.902 »	2.108.443.249 33
4° Total des immeubles	118.101.771 33	325.046.168 »	325.046.168 »
5° Total des prêts hypothécaires et ouvertures de crédit	5.048.958 62	5.048.958 62	5.048.958 62
6° Total des placements autres que les valeurs mobilières, les immeubles et les prêts hypothécaires ou ouvertures de crédit	171.368.106 27	172.266.624 81	171.368.106 27
Total (3+4+5+6) égal au total (II *a*+III+V)	2.407.931.962 22	2.723.931.653 43	2.609.906.482 22

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Pfeiffer (Paul), domicilié à Sambuück (Allemagne), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Soffa (Suzanne), née Heineck, domiciliée à Baden-Baden (Allemagne), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Kuhn (Paul), née Pfeiffer, domiciliée à Sarrebrück (Allemagne), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Fibelkorn, en Allemagne, sans autre indication, consistant notamment en mobilier laissé à Wimmenau (Bas-Rhin), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Diesinger, actuellement en Allemagne, sans autres indications, consistant notamment en biens mobiliers laissés à Petersbach (Bas-Rhin), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Roos (Charles), maçon, domicilié à Fachingen p. Dietz (Allemagne), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 septembre 1947, le président du tribunal civil de Metz a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à:

Gouschoreck (Henri), 14, rue de l'Usine, à Rombas;

Weiland, gendarme, à Rombas;

Sesche (Gustave), et son épouse, à Dieuze;

Kumpenas, née Portier (Florine), à Hattingen-sur-Rhur;
Heitz (Auguste), à Francfort-sur-Mein;
Hutt (André), à Bindsdorf;
Hutt (Christine), à Rheinbrohl;
Hutt (Jean-Georges), à Rheinbrohl;
Gutenberger, rue de Phalsbourg, à Sarrebourg;
Fahrner (Frédéric), à Hellocourt;
Oellers (Willy), à Rombas;
Paulick, née Klinck (Marguerite), 23, rue de la Gare, à Woippy;
Kneipp (Pierre), et son épouse, à Vaudreching,
et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur départemental de la Moselle pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 29 septembre 1947, le président du tribunal civil de Metz, a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à:

Roesle (Victorine), 219, cité Saint-Robert, à Rosselange;
De Donato (Joseph), à Dieuze.

Par ordonnance en date du 30 septembre 1947, le président du tribunal civil de Metz, a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à Koger (Gustave) à Lutzelbourg.

Par ordonnance en date du 23 septembre 1947, le président du tribunal civil de Metz, a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à Kessler (Pierre), 62, rue Mazelle, à Metz.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal de première instance de Metz, a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à:

Epoux Krob (Arthur), 98, rue du Saint-Quentin, à Montigny-les-Metz;
Epoux Reichart (Pierre), 21, rue Marc-Sérin, à Metz;
Epoux Bernhardt, à Rombas;
Epoux Ingweiller (Georges), à Talange;
Epoux Grandjean (Victor), 15, rue des Loges, à Montigny-les-Metz;
Kreuler (Berthe), épouse Albasser, à Courcelles-Chaussy;
Wagner (Charles), 25, chemin de la Butte, à Metz-devant-les-Ponts;
Linnebacher, née Dedercher (Marie), 6, rue Docteur-Maret, à Metz.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal civil de Thionville, a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Heil (Charles), de nationalité française, ayant demeuré 4, route de Manom, à Thionville.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Berdin (Joseph) et son épouse Claire, née Breinig, de nationalités françaises, ayant demeuré 37, rue Clemenceau, à Hayange.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à la dame veuve Rennert (Nicolas), de nationalité allemande, ayant demeuré 78, Grand'Rue, à Florange.

Par ordonnance en date du 14 octobre 1947, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Pinter (Marc), de nationalité allemande, ayant demeuré 100, Faubourg-Saint-Jacques, à Nilvange.

Demandes de changement de nom

M. Pierre-Julien Boris Maschkauzan, adjudant-chef, né à Léningrad (U. R. S. S.) le 5 juin 1912, demeurant à Paris (8e), 19, rue Pasquier, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Jutelet.

M. Michel-Henri Dreyfus, né le 25 avril 1924 au Havre (Seine-Inférieure), demeurant à Paris (16e), 4, square de l'Avenue-du-Bois, dépose une requête au garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Delaroche.

M. Henri Gelbspan, commerçant, demeurant à Paris (10e), 53, boulevard de Strasbourg, né le 28 septembre 1904 à Varsovie (Pologne), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur, Rolland-Daniel, né à Paris (10e) le 18 décembre 1931, a déposé auprès du garde des sceaux une requête afin de se voir autorisé à substituer à son nom patronymique celui de Gelle, sous lequel il est connu.

M. Lévy (André), né le 5 juillet 1921 à Saïgon (Cochinchine), demeurant à Paris (16e), 19, avenue Mozart, dépose une requête au garde des sceaux à l'effet de s'appeler Quaintenne.

M. Aronovicz (Adam), né le 30 janvier 1919 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris (12e), 8, place d'Alligre, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom Aronovicz et prénom Adam celui de Araud (André), sous lequel il est connu, et de s'appeler désormais Araud (André).

M. Pierre Henry, ingénieur civil des ponts et chaussées, né le 11 juin 1906 à Belfort, demeurant à Paris (7e), 148, rue de Grenelle, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: 1° Brigitte-Christiane, née le 21 mai 1940 à la Rochelle (Charente-Maritime); 2° Arnaud-Luglien-Jean-Charles, né le 12 mai 1943 à Boulogne-Billancourt (Seine); 3° Thibaud-Luglien, né le 27 février 1947 à Paris (16e), demande à ajouter à son nom patronymique et à celui de ses enfants celui de Labordère pour s'appeler désormais Henry-Labordère.

M. Paul Schenderovitch, docteur en médecine, né à Poniévège (Russie) le 8 avril 1901, dépose une requête auprès du garde des sceaux, tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Alain-Jean, né à Paris le 18 juin 1938, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Chambert.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Prytanée militaire de la Flèche (Sarthe)

L'adjudication des fumiers, du 1er janvier au 30 septembre 1948, provenant d'une soixantaine d'animaux, aura lieu au bureau du chef de bataillon, major du prytanée militaire de la Flèche, le 28 novembre 1947, à quinze heures.

Les soumissions sous pli cacheté, devront parvenir au bureau du major, au plus tard le 28 novembre 1947, avant quatorze heures quarante-cinq.

AVIS DIVERS

Etablissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 122.370.000 F
SIÈGE SOCIAL: 37, RUE DE SURÈNE, PARIS (8e)
R. C.: Seine 3165.

MM. les obligataires de cette société sont informés qu'il sera procédé, le mardi 4 novembre 1947, à neuf heures trente, dans les bureaux de la Société générale, 112, avenue Kléber, à Paris, au dixième tirage des obligations 5 0/0 1929 en vue du treizième amortissement.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1943, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

1er octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. AMICALE SPORTIVE DU SYNDICAT DU BATIMENT. But: grouper les jeunes sportifs adhérents au syndicat du bâtiment. Siège social: Bourse du travail, Calais.

---

2 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aude. SYNDICAT DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES. But: réglementation de la chasse. Siège social: mairie d'Issel.

---

2 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Lot. UNION SPORTIVE THÉGRATOISE. But: pratique du football et préparation militaire. Siège social: mairie de Thégra.

---

2 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. FÉDÉRATION DES SYNDICATS D'ÉLEVAGE DE LA RACE D'HÉRENS DE LA HAUTE-VALLÉE DE L'ARVE. But: encourager et favoriser l'amélioration rationnelle de la race d'Hérens. Siège social: mairie de Chamonix-Mont-Blanc.

---

2 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Lille. SPORTING-CLUB DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE DE SECLIN. But: pratique des exercices physiques et notamment du football; préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: fort du Houx, à Seclin.

---

2 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D. L. F. (draperies, lainages, fantaisies). But: aménager et favoriser les loisirs, les vacances, l'approvisionnement du personnel des établissements D. L. F. Siège social: 20, rue de la Banque, à Paris.

---

2 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Lille. UNION DES CINÉASTES AMATEURS DU NORD. But: encourager le développement de l'art cinématographique. Siège social: 38, rue du Plat, Lille.

---

2 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE. But: coordonner l'action des associations affiliées, les représenter et veiller à la défense de leurs intérêts. Siège social: 15, rue Gabrielle, Charenton.

---

3 octobre 1947 Déclaration à la sous-préfecture d'Oran. CAISSE DE SOLIDARITÉ DU GROUPEMENT SYNDICAL DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES D'ARZEW. But: venir en aide moralement et matériellement à ses adhérents; aider moralement et matériellement toutes œuvres susceptibles de favoriser la fréquentation scolaire des écoles publiques d'Arzew. Siège social: chez le président, M. Kalfon, instituteur, habitations à bon marché, à Arzew.

6 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Morbihan. ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT DE LA COMMUNE DE L'ILE D'ARZ. But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire. Siège social: chez M. Gloor, Ile d'Arz.

6 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Morbihan. ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT DE LA COMMUNE DE THEIX. But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire. Siège social: au presbytère de Theix.

6 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Morbihan. ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT DE LA COMMUNE DE PLOÉREN. But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire. Siège social: chez M. Le Leuch, Ploéren.

6 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Tulle. LES COQUELICOTS POISSACOIS. But: pratique des sports et éducation artistique. Siège social: école communale de Poissac, commune de Chameyrat.

6 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE GLOS-LA-FERRIÈRE. But: étude et défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: salle des fêtes de Glos-la-Ferrière.

7 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. AMICALE DES SUPPORTERS DU FOOTBALL-CLUB OLYMPIQUE DE FIRMINY ET LES AMIS DE LA BALLE RONDE. But: développer et encourager le football. Siège social: café de la Paix, 15, rue Jean-Jaurès, à Firminy.

7 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. CHASSE COMMUNALE DE PLERGUER. But: syndiquer les propriétaires, cultivateurs et habitants de la commune, section de Plerguer, ainsi que les étrangers qui seraient admis en vue de l'organisation de la chasse et de la protection des récoltes et des propriétés. Siège social: mairie de Plerguer.

8 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. LA DIANE D'ANTONY, société municipale de tambours, clairons, cors et trompes. But: favoriser le développement de l'art musical, organiser des cours de musique, concerts, fêtes, spectacles, concours, retraites aux flambeaux, défilés, etc., donner une impulsion au commerce local; établir des relations amicales entre ses adhérents et leur procurer les avantages matériels et moraux qui en peuvent résulter. Siège social: 44, rue Auguste-Mounié, Antony.

10 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aude. AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS. But: perfectionnement et entr'aide. Siège social: caserne, 26, rue Prosper-Estieu, Castelnaudary.

10 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE GUENIN. But: favoriser l'enseignement et l'éducation populaire sportive. Siège social: chez le président, M. Joseph Raut, Saint-Nicodème.

13 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaulin. ASSOCIATION KERLAZ-SPORT. But: pratique du sport football. Siège social: mairie de Kerlaz.

13 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Amicale CEUX DE LA SCÈNE. But: entr'aide professionnelle et défense corporative, notamment en ce qui concerne la priorité pour l'emploi d'acteurs qualifiés pour les silhouettes et compléments au cinéma. Siège social: 63, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris.

13 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SINISTRÉS DU QUARTIER SAINT-SEVER. But: grouper les sinistrés du quartier Saint-Sever, à Rouen, et en particulier les victimes de l'incendie du 16 juin 1940. Siège social: 111, rue de Lessard, Rouen.

14 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. CLUB NAUTIQUE CAUDEBECAIS. But: favoriser et encourager les sports nautiques, la natation en particulier. Siège social: mairie de Caudebec-en-Caux.

15 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. SYNDICAT D'INITIATIVE DE BRANTOME. But: favoriser le développement du tourisme dans la région de Brantôme. Siège social: pavillon Renaissance, à Brantôme.

16 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. L'AIGUILLE DE GOURNAY. But: constitution d'un vestiaire pour personnes nécessiteuses. Siège social: Mme Calot, place des Pavillons, 11, Gournay-en-Bray.

16 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. LA BOULE MOUTIÉRAISE. But: pratique du sport boule. Siège social: hôtel Bourreau, à Moutiers-sous-Argenton.

17 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-MARCOUF. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Saint-Marcouf.

17 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montdidier. FOYER DES VIEUX DE MOREUIL. But: venir en aide à tous les vieillards de la ville par des secours en nature et la création d'un chauffoir pour l'hiver. Siège social: hôtel de ville de Moreuil.

17 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Niort. LES AMIS DU STADE. But: encouragement à tous les sports pratiqués au stade niortais; organisation des déplacements des sociétaires pour encourager les équipes stadistes sur terrains adverses. Siège social: café du Progrès, place Saint-Jean, Niort.

18 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. AMICALE DES OUVRIERS DES FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANÉE. But: venir en aide aux camarades, organiser des jeux et sorties. Siège social: salle Rex, la Seyne-sur-Mer.

18 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. SOCIÉTÉ DE LA TROMPETTE EN BOIS. But: organiser des sections artistiques et sportives. Siège social: Unic-Bar, 55 *bis*, avenue Georges-Clemenceau, Montpellier.

20 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Marseille. GROUPE DE BOULOMANES DE LA SOURCE. But: pratique du jeu de boules. Siège social: 17, rue Michel-Mérino, Marseille.

20 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. CYCLOTOURISTES TURRIPINOIS. But: pratique du cyclotourisme. Siège social: cyclotouristes turripinois, 1, rue René-Duchamp, la Tour-du-Pin.

20 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. ASSOCIATION FAMILIALE DE BOËGE. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels de la famille. Siège social: mairie de Boëge.

21 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE L'HERPINIÈRE, commune de Louin. But: amélioration de l'exercice de la chasse, répression du braconnage. Siège social: chez le président M. Aminot, la Tessonnière, à Saint-Loup-sur-Thouet.

21 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aude. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'AZILLE. But: représenter toutes les familles françaises d'Azille et assurer, au point de vue matériel et moral, la défense des intérêts de toutes les familles d'Azille. Siège social: M. Mathieu (Paul), secrétaire, Azille.

21 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES. But: organiser le fonctionnement de l'école Notre-Dame-des-Victoires de Landivisiau. Siège social: 24, rue d'Arvor, Landivisiau.

21 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BONNAC-LA-CÔTE. But: organisation de la chasse, repeuplement, destruction des nuisibles. Siège social: mairie de Bonnac-la-Côte.

21 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE GUIPAVAS. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 75, rue de Paris, Guipavas.

21 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DU XXIe CORPS D'ARMÉE (1939-1940). But: resserrer leurs liens de camaraderie et éventuellement s'entr'aider. Siège social: chez M. Forges, 26, rue de Clichy, Paris.

22 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. LE CAMERA-CLUB FORÉZIEN. But: développer le cinéma amateur dans le cadre régional. Siège social: café Dorian, place Dorian, Saint-Etienne.

23 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. MOTO-BALL-CLUB LANGUEDOCIEN. But: pratique des sports motocyclistes. Siège social: bar Central, 15, rue République, Villeneuve-les-Avignon.

23 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. GROUPEMENT COMMUNAL DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES. But: protection des végétaux contre les ennemis des cultures. Siège social: syndicat des exploitants, Florensac.

23 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. Association LA GRAPPE (association sportive du collège technique de jeunes filles). But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: 20, rue des Augustins, Reims.

23 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE ROYÈRES. But: protection, repeuplement du gibier, répression du braconnage. Siège social: mairie de Royères.

24 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. GROUPE AMES VAILLANTES JEANNE-D'ARC N° 217. But: développement de l'éducation populaire. Siège social: 5, rue Emile-Zola, Tarascon.

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture des Ardennes. UNION SPORTIVE DEVILLOISE. But: pratique de tous les sports et en particulier du football. Siège social: mairie de Deville

24 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaulin. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-SÉGAL. But: réglementation de la chasse, répression du braconnage, protection et repeuplement du gibier. Siège social: chez M. Le Gall (Jacques), bourg de Saint-Ségal.

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police ASSOCIATION DES USAGERS DE LA CANTINE DE L'ATELIER DE CONSTRUCTION D'ISSY-LES-MOULINEAUX. But: service des repas à ses membres. Siège social: 247, quai de Stalingrad, Issy-les-Moulineaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 septembre 1947: page 9755, 2e colonne, 7e annonce, 4e ligne, ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE D'ANICHE, au lieu de: « ou appartenant au milieu propriétaire », lire: « ou appartenant au milieu populaire ».

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

18 juillet 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur (enregistrée à la préfecture de la Haute-Savoie le 7 octobre 1947). ORGANISATION D'AIDE A LA PATRIE. But: aide à la patrie polonaise. Siège social: M. Bonna (Léon), mécanicien, 14, faubourg Sainte-Claire, Annecy.

Paris. — Imp. des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.